

LES COLLECTIVITÉS AUTOCHTONES ET LA VIOLENCE FAMILIALE : *changer la façon d'en parler*

Cindy Holmes, Ph. D. et Sarah Hunt, Ph. D.

NATIONAL COLLABORATING CENTRE
FOR ABORIGINAL HEALTH



CENTRE DE COLLABORATION NATIONALE
DE LA SANTÉ AUTOCHTONE

PRIORITÉS ÉMERGENTES



© 2017 Centre de collaboration nationale de la santé autochtone (CCNSA). Cette publication a été financée par le CCNSA et sa réalisation a été possible grâce à la contribution financière de l'Agence de la santé publique du Canada. Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas forcément celles de l'Agence de la santé publique du Canada.

Remerciements

Le CCNSA fait appel à un processus externe d'analyse axé sur la neutralité en ce qui concerne la documentation fondée sur la recherche, qui suppose une évaluation des publications ou une synthèse des connaissances, ou qui prend en considération l'évaluation de lacunes dans les connaissances. Nous souhaitons remercier nos réviseurs pour leur

généreuse contribution en matière de temps et d'expertise dans l'élaboration de ce document.

Cette publication peut être téléchargée à l'adresse : www.ccnsa.ca. Tous les documents du CCNSA sont libres d'utilisation et peuvent être reproduits, tout ou en partie, avec mention appropriée de sources et de références. L'utilisation des documents du CCNSA ne doit servir qu'à des besoins non commerciaux seulement. Merci de nous informer de l'utilisation que vous faites de nos documents afin de nous permettre d'évaluer l'étendue de leur portée.

An English version is also available at www.nccah.ca, under the title: *Indigenous communities and family violence: Changing the conversation.*

Référence : Holmes, C. & Hunt, S. (2017). *Les collectivités autochtones et la violence familiale : changer la façon d'en parler*. Prince George, C.-B. : Centre de collaboration nationale de la santé autochtone.

Pour plus d'information ou pour commander des copies supplémentaires, prière de contacter :

Centre de collaboration nationale de la santé autochtone
3333, University Way
Prince George, C.-B., V2N 4Z9
Tél. : 250-960-5250
Télec. : 250-960-5644
Courriel : ccnsa@unbc.ca
Web : www.ccnsa.ca

ISBN (imprimée) : 978-1-988426-37-2
ISBN (en ligne) : 978-1-988426-38-9



TABLE DES MATIÈRES

EXTRAIT	4
1.0 INTRODUCTION	5
1.1 Méthodologie	6
2.0 CONTEXTE	7
2.1 La violence et les déterminants sociaux de la santé	9
2.2 Les origines de la résistance	10
2.3 L'émergence d'un discours de la violence familiale	11
2.4 Statistiques : Un point de vue critique des connaissances actuelles sur la violence familiale	12
3.0 MISE EN PERSPECTIVE ACTUELLE DE LA VIOLENCE DANS LES FAMILLES AUTOCHTONES DANS LES ÉCRITS	15
3.1 Désigner la violence	15
3.2 La définition de la violence familiale	16
3.3 Taux de violence	19
3.4 L'analyse du genre et de la sexualité	20
3.5 Les causes de la violence	22
3.6 La colonisation	24
La perte des terres et de leur exploitation	26
Les pensionnats autochtones	27
Le patriarcat	28
3.7 La normalisation, le mutisme et la dissimulation de la violence	29
3.8 La famille	30
3.9 La violence et la santé	31
3.10 Les considérations géographiques	33
3.11 Les solutions identifiées dans les écrits	34
Solutions reposant sur l'État	35
Approches élargies en vue de changer les normes sur la violence	38
Intervention de la collectivité et modèles de réponse	42
4.0 LA DÉCOLONISATION DE LA VIOLENCE FAMILIALE GRÂCE AU SAVOIR DE LA COMMUNAUTÉ	47
4.1 Principes permettant d'orienter les futures initiatives sur la violence familiale dans les collectivités autochtones	52
5.0 CONCLUSION	55
BIBLIOGRAPHIE (anglais seulement)	56



Download this publication
at [www.nccah-ccnsa.ca/34/
Publications.nccah](http://www.nccah-ccnsa.ca/34/Publications.nccah)



La version française est
également disponible au
[www.ccnsa-nccah.ca/193/
Publications.nccah](http://www.ccnsa-nccah.ca/193/Publications.nccah)



issuu.com/nccah-ccnsa/stacks

EXTRAIT

Dans les nations de colonialisme de peuplement comme le Canada, la violence est une réalité à laquelle les universitaires, les activistes et les collectivités continuent de se heurter de diverses manières. Au cours des dernières décennies, les efforts entrepris pour comprendre et aborder la violence ont donné lieu à la publication de nombreux documents, à l'élaboration de politiques et à un dialogue au sein des communautés sur ce que l'on a appelé la « violence familiale chez les Autochtones » ou la « violence dans les relations intimes ». Au cours de cette même période, les militants et les chercheurs sont parvenus à mieux comprendre toute une gamme d'autres formes de violence liées à la colonisation au Canada, y compris la violence de la dépossession au cours de l'histoire, la violence perpétrée dans les pensionnats autochtones, la violence exercée par l'État, les disparitions et les assassinats de femmes et des filles, la violence intergénérationnelle et la maltraitance des personnes âgées. Dans l'ensemble des écrits, on a trouvé que la violence constituait un déterminant clé de la santé pour les populations et les collectivités autochtones.

Cette étude analyse de manière critique les publications sur la violence familiale dans les communautés autochtones publiées sur une période de 15 ans (2000-2015) au Canada, dans une optique de décolonisation. En premier lieu, on présente la façon dont les Autochtones conçoivent les liens de parenté, ainsi qu'une discussion sur les origines des efforts de

lutte contre la violence dans les collectivités autochtones et de la promotion de cette lutte. La portion principale du texte porte sur une critique des cadres et des discours dominants concernant la « violence familiale » dans le contexte du colonialisme continu et de la résurgence autochtone, et sur la définition des tendances thématiques dans la façon dont se construisent les familles autochtones et se développe la violence familiale et comment cela est compris. On prête particulièrement attention aux façons dont la violence est encadrée par rapport à la colonisation et par rapport aux pratiques et politiques de l'État au Canada, surtout dans les domaines de la santé et de la justice. En troisième lieu, le document donne le point de vue des collectivités en s'appuyant sur les écrits parlant de la violence familiale en milieu autochtone afin de mettre en exergue les liens, les lacunes et les orientations futures. Enfin, les auteurs recentrent les échanges sur la violence familiale à l'aide d'un cadre de déterminants sociaux décolonial pour redéfinir les notions de « famille » et de « violence » et ce, afin de refléter les diverses réalités que connaissent les familles autochtones, y compris celles qui sont marginalisées au sein de leurs propres communautés, comme les personnes bispirituelles et transgenres. Nous préconisons un engagement personnel et collectif dans la décolonisation comme un impératif permettant de mettre fin à la violence dans un contexte de colonialisme de peuplement.

1.0 INTRODUCTION



Dans notre travail de lutte contre la violence et de renforcement de la communauté au fil des ans, nous avons remarqué que, si la question de la violence contre les populations autochtones s'est vulgarisée dans le discours public, cette même violence au sein des familles autochtones¹ est de plus en plus souvent ciblée comme cause première. Plutôt que de mettre en évidence le fait que la négligence continue de l'État, le racisme, le sexisme, l'homophobie et d'autres expressions du colonialisme contribuent de manière collective aux nombreux cas de violence physique et sexuelle, le discours public présente cette violence comme un élément naturel au sein des familles autochtones et en blâme les populations autochtones. De tels discours s'appuient sur les stéréotypes de genre de l'époque coloniale à propos des populations autochtones, en particulier des femmes, et aident à les perpétuer. Nous avons vu la violence familiale être invoquée même lors de la célébration de réussites ou de réalisations au sein des peuples autochtones, ce qui peut être perçu comme une poursuite des discours de type colonial à propos des peuples autochtones sur le besoin de les « sauver d'eux-mêmes »². En outre, alors qu'on entend de plus en plus de discours sur les femmes disparues et assassinées, l'hypothèse que les familles autochtones, y compris les

femmes et les filles, n'ont qu'elles-mêmes à blâmer gagne également du terrain. Ceci transparait dans l'intérêt dont fait preuve le gouvernement canadien à enquêter sur la traite des filles autochtones parmi les membres de leur propre famille (Boyer & Kampouris, 2014)³, ainsi que la mise en accusation d'un cousin de Tina Fontaine pour traite de personnes après le décès de celle-ci⁴, alors que le tueur est toujours en liberté.

De nombreuses femmes autochtones ont parlé de la manière dont les représentations coloniales racistes et sexistes des populations autochtones comme des sauvages (c.-à-d. présenter les hommes autochtones comme naturellement violents et les femmes autochtones comme serviles et ayant des comportements sexuels déviants) ont contribué à présenter la violence comme un élément naturel et à favoriser un silence qui rend difficile de parler de la violence au sein des familles. Par exemple, dans sa présentation à la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones au Manitoba en 1991, la chercheuse Métis Emma LaRocque a parlé de ces images coloniales dégradantes et des difficultés qu'ont les populations autochtones à parler de la question de la violence familiale : « Je sais que nous avons évité de parler de cette question en partie parce que nous avons dû repousser le racisme

et les stéréotypes » (Aboriginal Justice Inquiry of Manitoba [AJIM], 1999, n.p.)

En tant que chercheuses et militantes utilisant une approche anticoloniale, nous devons nous questionner sur les effets du discours dominant des écrits sur le fait que la réalité de la violence familiale est cachée. Notre intérêt à examiner comment est comprise la violence familiale, et les efforts actuels entrepris pour mettre fin à la violence entre les membres des familles autochtones, est apparu en même temps que notre intérêt plus large sur la décolonisation, l'autodétermination des peuples autochtones et la suppression de la violence sous toutes ses formes.

Le présent document de travail sur les communautés autochtones et la violence familiale a les objectifs suivants :

1. Poser un œil critique sur les cadres et les discours dominants concernant la « violence familiale » dans le contexte du colonialisme continu et de la résurgence autochtone.
2. Donner le point de vue des collectivités en s'appuyant sur les écrits parlant de la violence familiale en milieu autochtone afin de mettre en exergue les liens, les lacunes et les orientations futures.

¹ Les termes « peuples autochtones » et « Autochtones » utilisés dans cette étude font référence aux peuples des Premières Nations, aux Inuits et aux Métis. On a utilisé ces termes lorsque ces entités sont le sujet des documents présentés. Lorsque c'est possible, on a utilisé un terme spécifique du point de vue culturel.

² Voir, par exemple, le refus de Billy-Ray Belcourt de se voir présenté par les médias comme une victime de violence familiale, alors qu'il avait bien mentionné la violence systémique et le racisme : <https://nakinisowin.wordpress.com/2015/11/24/dear-media-i-am-more-than-just-violence/> (AN)

³ Toutes les références dans ce rapport sont en anglais seulement.

⁴ Pour la couverture médiatique de la mort de Tina Fontaine et de l'arrestation de son cousin, voir l'<http://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/tina-fontaine-s-cousin-i-never-made-anybody-work-for-me-1.3115483> (AN)

3. Recentrer les échanges sur la violence familiale à l'aide d'un cadre non colonial des déterminants sociaux pour redéfinir les notions de « famille » et de « violence » afin de refléter les diverses réalités de toutes les populations autochtones, y compris celles qui sont marginalisées au sein de leurs propres communautés, (comme les personnes LGBTQ2S⁵ et les jeunes).

Dans ce document, nous expliquons d'abord la méthodologie utilisée pour mener notre étude et présentons ensuite le contexte dans lequel les discours sur la violence dans les familles autochtones ont vu le jour au Canada, y compris les processus de colonisation, la résistance à la violence généralisée contre les femmes et les filles autochtones, et la prévalence de la violence familiale. Après cette introduction, la majeure partie de l'étude est consacrée à l'analyse de la manière dont « la violence dans les familles autochtones » a été présentée dans les ouvrages canadiens au cours des 15 dernières années. En utilisant l'analyse du discours, nous examinons les tendances générales dans la manière dont est comprise la violence familiale, et la façon dont les écrits prennent en compte le genre, les causes de la violence, le rôle de la colonisation, la normalisation de la violence, les définitions de la famille, la relation entre la violence et la santé, les considérations géographiques, et la vaste gamme de solutions à la violence familiale qui sont définies dans la documentation. Nous terminons notre étude

en soulignant les approches qui dépassent la documentation formelle, en présentant un éventail de solutions communautaires à la violence et en donnant six principes clés permettant de guider les futures initiatives en matière de violence familiale ancrées dans l'autodétermination des peuples autochtones et la décolonisation.

1.1 Méthodologie

L'essentiel de ce document examine comment la violence familiale est actuellement encadrée, par le biais d'une recherche documentaire dans Academic Search Premier en utilisant les termes en anglais Aboriginal/Indigenous/First Nations/Inuit/Metis + Family + Violence dans les documents canadiens publiés au cours de la période 2000-2015. Nous avons choisi ces termes de recherche car cela nous permet d'analyser la production et la circulation des discours normatifs utilisés dans les cadres de politique et de recherche dominants au Canada. Même si nous n'avons pas entrepris d'analyser des sources non universitaires ou d'origine communautaire au cours de la même période, il demeure que d'autres sections de cette étude s'appuient sur un éventail de sources communautaires, en utilisant nos connaissances partagées, les réseaux communautaires et des recherches antérieures sur la violence et le colonialisme. Nous n'avons pas inclus les sources qui se concentrent spécifiquement sur la violence faite aux enfants, la violence envers les aînés, ni la violence contre les femmes dans cette analyse, puisque notre objectif est de comprendre les

documents portant explicitement sur « la violence familiale ». Nous avons également exclus les documents portant sur la violence familiale ou domestique qui ne mettent pas explicitement l'accent sur les peuples autochtones.

Dans ce document, nous examinons les cadres conceptuels et les discours qui mettent l'accent sur les significations qu'entraîne la langue, et leurs effets. Un discours peut être décrit comme un ensemble d'hypothèses qui sont partagées par la société et sont souvent inconscientes (Ristock & Pennell, 1996). Un discours peut être «... des groupes d'énoncés qui structurent la manière dont on pense à quelque chose et la façon dont nous agissons en fonction de cette pensée. En d'autres termes, le discours est une connaissance particulière sur le monde qui façonne la manière dont le monde est compris et comment les choses y sont réalisées » (Ristock & Pennell, 1996, p. 142). Nous sommes intéressées à la façon dont les catégories que nous avons utilisées pour conceptualiser la violence familiale dans les communautés autochtones ne sont pas simplement descriptives, mais aident à façonner notre compréhension des diverses manières dont s'exerce cette violence. Par cette approche, nous espérons illustrer comment le langage peut façonner et limiter notre compréhension de la violence et nos réponses à celle-ci.



⁵ LGBTQ2S est un acronyme désignant les personnes les lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, queer et bispirituelles.

2.0 CONTEXTE



Les structures de parenté et de la famille ont toujours figuré au cœur du bien-être des communautés autochtones et de leur capacité à fonctionner comme des peuples indépendants. Les branches de la famille élargie forment le noyau de l'identité des peuples autochtones et sont représentées à travers les générations de diverses façons, spécifiques à la culture. Les relations familiales sont comprises au sein de réseaux de responsabilités réciproques entre les peuples autochtones et leurs animaux, les terres et les eaux qui constituent leurs territoires, et le monde spirituel qui constitue leur cosmologie. Les systèmes de droit et de gouvernance s'appuient sur le maintien de ces systèmes relationnels, car « la loi consiste à préserver, à enseigner et à entretenir de bonnes relations » (Monture-Angus, 1995, p. 258). Chaque nation autochtone a sa façon propre de présenter ces modes relationnels entre les êtres, et la place de la parenté et de la famille parmi eux. Pourtant, il est généralement accepté que la compréhension des relations de parenté particulière à la culture des peuples autochtones est fondamentalement différente de celle imposée par le colonialisme : « Le modèle de la famille nucléaire de type occidental, dans laquelle une figure paternelle (avec une figure

maternelle) est censé répondre à tous les besoins de l'enfant quant à son encadrement, la discipline, l'affect, et le soutien, n'a jamais fait partie des caractéristiques des communautés autochtones traditionnelles » (Ball, 2010, pp. 133-134).

Historiquement, au sein des systèmes de parenté enracinés dans la culture des communautés autochtones, l'absence de hiérarchie (...) « a créé une variance du genre qui favorise la fluidité dans les responsabilités et les obligations de la vie familiale et communautaire en fonction des compétences, des aspirations, des capacités et des désirs d'une personne. Une telle absence de hiérarchie a aussi créé la diversité dans les orientations sexuelles et dans les relations » (Simpson, 2015, n.p.). Ainsi, les réseaux de parenté au sein de nombreuses cultures autochtones ont contribué à normaliser la fluidité entre les sexes, car les rôles individuels se jouent et les relations se créent en fonction de la diversité des besoins selon les réalités locales dans le cadre de structures familiales non nucléaires. Le colonialisme a perturbé ces réseaux par l'imposition d'un modèle familial hétéropatriarcal entraînant des effets nuisibles et de grande portée sur la santé et le bien-être des familles et des communautés

Si le colonialisme a récemment été reconnu comme un déterminant social de la santé dans certains ouvrages, il n'est généralement pas reconnu comme le déterminant principal de la santé dans la vie des populations autochtones.



© Crédit : iStockPhoto.com, réf. 491605742

autochtones (Hunt, 2016). Les personnes qui n'entrent pas dans ces modèles hétéronormatifs⁶ quant au genre et à l'orientation sexuelle, comme les personnes bispirituelles⁷ doivent maintenant faire souvent face à l'homophobie et à la transphobie au sein de leurs propres familles et communautés. Au-delà des impacts particuliers de ces formes de violence sur les personnes, la perte de ces rôles culturels et familiaux continue à avoir une incidence négative sur la capacité des communautés à actualiser leurs connaissances culturelles et les modèles de gouvernance.

Les chercheurs autochtones ont remarqué que les enseignements transmis par les Aînés montrent qu'avant le contact avec les Européens, les communautés autochtones reposaient sur une vision holistique du monde qui reconnaît que toute vie est liée (Smith, 1999). Cela inclut aussi une conception holistique de la santé et du bien-être ainsi qu'une compréhension des liens entre la personne, la famille, la communauté, la nation, et les mondes naturel et spirituel. Par conséquent, l'accent a été mis sur l'importance de l'équilibre, de l'harmonie et de la

dépendance à l'égard de modèles de gouvernance autochtones distincts pour soutenir la résolution des différends, la protection et la guérison au sein des familles, des clans et des nations (Baskin, 2006). Les communautés autochtones ont vu l'importance de développer la compréhension de la violence et des réponses à celle-ci, en lien avec les luttes pour l'autodétermination au niveau personnel et communautaire (Baskin, 2006).

⁶ L'hétéronormativité est la notion que les gens se divisent en deux sexes distincts et complémentaires (hommes et femmes) et que l'hétérosexualité est la norme. Ce système de croyance est culturellement biaisé en faveur des conjoints de sexe opposé. Le discours « hétéronormatif » a été intégré dans les institutions sociales, comme la famille, l'État et l'éducation, entraînant la marginalisation des personnes LGBTQ2S.

⁷ Dans ce document, le terme « bispirituel » vise à inclure les groupes diversement identifiés de personnes gays, lesbiennes, bisexuelles, transgenres, transsexuelles, queers, en questionnement et bispirituelles. Toutefois, dans les cas où la documentation existante se concentre sur un ou plusieurs sous-groupes de personnes bispirituelles, on utilise les termes ou des acronymes spécifiques (LGBTQ2S) pour tenir compte de l'objectif de cette recherche.

2.1 La violence et les déterminants sociaux de la santé

Au cours des trente dernières années, la violence a enfin été reconnue comme un problème de santé publique et un déterminant social de la santé (Dahlberg & Clémence, 2009). Les déterminants sociaux de la santé sont vus comme les facteurs sociaux et économiques qui influent sur la santé des individus et des collectivités (Marmot, 2005). La façon dont la violence peut interagir avec d'autres déterminants sociaux de la santé peut différer à l'intérieur d'une communauté autochtone et entre les diverses collectivités. La violence familiale a des conséquences graves et importantes pour la santé et le bien-être, y compris l'impact sur la santé physique, mentale, sexuelle, reproductive, spirituelle et communautaire. La santé des communautés a des répercussions sur la santé des familles et vice versa. D'où l'importance de comprendre les questions de santé et de violence dans un contexte et une culture spécifiques qui prennent en compte les liens entre le lieu, l'histoire, la culture et les autres facteurs socioéconomiques et politiques dans la vie des populations autochtones. Si le colonialisme a récemment été reconnu comme un déterminant social de la santé dans certains ouvrages, il n'est généralement pas reconnu comme le déterminant

principal de la santé dans la vie des populations autochtones, mais plutôt comme un facteur complémentaire à d'autres déterminants. Cependant, ces vues évoluent constamment à mesure que le colonialisme est reconnu comme l'expression de diverses formes de déshumanisation et de violence systémique, modifiant la façon dont les termes « violence » et « santé » sont définis dans le cadre de la colonisation.

Les systèmes de savoirs autochtones partout dans le monde considèrent la santé et le bien-être comme un tout, contrairement aux concepts occidentaux et eurocentriques de la santé, qui imaginent le corps, l'esprit et l'âme comme des éléments déconnectés l'un de l'autre et des autres facteurs sociaux, culturels, spirituels et environnementaux. À ce titre, de nombreuses personnes autochtones ont souligné l'importance d'aller au-delà du social dans la compréhension des déterminants de la santé des peuples autochtones, dont Margo Greenwood, Sarah de Leeuw, Nicole Marie Lindsay, et Charlotte Reading la lecture dans leur livre récent, *Determinants of Indigenous Peoples' health in Canada: Beyond the social* (2015). Les auteures soutiennent que cette approche commence par les prémisses suivantes :

1. le colonialisme est le déterminant fondamental de la santé le plus important pour les populations autochtones dans les États de colonialisme d'implantation de blancs et constitue une « force active et continue qui influence le bien-être des peuples autochtones au Canada » (p. xii) ;
2. les savoirs et les modes de vie autochtones doivent constituer le principal cadre de référence pour comprendre la santé des populations autochtones ;
3. les voix et auteurs autochtones doivent être au centre de l'analyse;
4. aller au-delà de ce qui est généralement considéré comme « le social » peut inclure une compréhension des déterminants géographiques (y compris la terre), économiques, historiques, spirituels, narratifs et généalogiques (la langue) et structurels de la santé, ainsi que des questions de genre, de culture et d'âge (pp. xii-xiii).



2.2 Les origines de la résistance

En examinant l'ensemble des travaux sur l'élimination de la violence au sein des familles, des foyers et dans le cadre d'une relation intime dans les collectivités autochtones, nous commençons par reconnaître que tant qu'il y a eu de la violence, il y a eu aussi de la résistance. Au-delà de la diversité des programmes, de la recherche, des ouvrages et des autres efforts formels de lutte contre la violence qui apparaissent dans les écrits sur la violence familiale, il est important de reconnaître que la résistance à la violence s'est faite essentiellement de manière invisible, précisément parce qu'elle a lieu dans les foyers, les familles, et dans les relations intimes. Ainsi, plutôt que de se concentrer sur les

cas de violence, nous cherchons aussi à souligner les manières dont les familles et les collectivités autochtones ont résisté aux diverses formes de violence et ont travaillé à promouvoir le changement.

Comme mentionné dans le chapitre suivant, les discussions sur la violence familiale au sein des communautés autochtones, la recherche et le plaidoyer sont apparus en même temps que des efforts coordonnés au plan national et au niveau de la base pour désigner les différentes formes de violence, sexuelle physique, émotionnelle et les autres formes de mauvais traitements, et nommer aussi les facteurs systémiques et historiques qui sont à l'origine de cette violence. De nombreuses initiatives précoces pour définir la violence familiale ont été lancées par les femmes

survivantes qui ont elles-mêmes fait l'expérience des impacts quotidiens de la violence et qui ont cherché à briser le cycle intergénérationnel de la violence dans leur propre foyer en se faisant agents du changement (Dion Stout, 1996; LaRocque, 1994; LaRocque, 1997; Maracle, 1996; McIvor & Nahanee, 1998; Monture-Angus, 1995). Désigner la violence *pour ce qu'elle est* a été vu, par beaucoup, comme la première étape.

Reconnaître l'héritage des pensionnats a été déterminant pour comprendre les schémas de violence tant à cause des violences physiques, sexuelles et spirituelles que les enfants autochtones ont subi que de la rupture des liens avec la famille imposée par l'école (CMORJA, 1999). Il est important de noter qu'au moment de l'émergence du premier discours sur la violence familiale,



les pensionnats fonctionnaient encore puisque la dernière école de Colombie-Britannique a fermé ses portes dans les années 80 et que la dernière au Canada a fermé en 1996, en Saskatchewan. Pour décortiquer le problème lié à l'héritage des écoles résidentielles, il fallait notamment comprendre, et c'est encore d'actualité que les survivants avaient transposé chez eux les schémas coloniaux de cette violence dans leur propre foyer, leur famille et leur collectivité. En effet, le caractère intergénérationnel de la violence a été, pour beaucoup, la motivation poussant les efforts visant à mettre fin aux cycles de violence familiale, car celle-ci était devenue tout simplement une réalité de la vie de nombreux enfants autochtones (Dion Stout, 1996; Truth and Reconciliation Commission, 2015)

Au niveau de la communauté, les efforts visant à désigner et à éliminer la violence au sein des familles sont liés à des stratégies plus larges visant à mettre fin aux différentes formes de violence subies par les filles et les femmes. L'organisation des personnes gays, lesbiennes, bisexuelles, transsexuelles et bispirituelles autochtones dans la lutte contre la violence est d'une importance vitale, mais elle est souvent moins reconnue dans ce combat. Les personnes bispirituelles ont été profondément touchées par la suppression dans la *Loi sur les Indiens* (Hunt, 2015), ainsi que par l'homophobie, transphobie et la violence sexiste (Taylor, 2009; Zoccole, Ristock, Barlow, et Seto, 2005), y compris de la part de membres de leur propre famille, des attitudes dont nous pensons qu'elles appartiennent à la rubrique violence familiale.

2.3 L'émergence d'un discours de la violence familiale

Une première forme de discours sur la violence familiale dans les communautés autochtones est apparue au Canada entre le début et le milieu des années 1980, même si des groupes de femmes autochtones avaient déjà défini le problème beaucoup plus tôt dans les années 1970 (Brascoupe, 1987; Indian & Inuit Nurses, 1987; Ontario Native Women's Association, 1989). Ce discours est apparu surtout lors de l'organisation de la lutte contre la violence et dans la recherche faite par les femmes autochtones, mais aussi à travers le mouvement des femmes non-autochtones et dans les relations entre les Autochtones et l'État. Cette première forme de discours est souvent citée dans les ouvrages plus récents ainsi que dans les principaux écrits publiés dans la première moitié des années 1990 (principalement par des femmes) (Dion Stout, 1996; Green, 1996 ; LaRocque, 1994; LaRocque, 1997; Maracle, 1996; McGillivray & Comaskey, 1999; McIvor & Nahanee, 1998; Monture-Angus, 1995) et également dans les commissions d'enquête du gouvernement, notamment la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones au Manitoba et la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA). Bien que le discours sur la violence dans les familles autochtones existe depuis trente ans au Canada, entraînant des plans d'action, des initiatives communautaires, des recherches et des programmes gouvernementaux, universitaires et communautaires, « les mots et les concepts relatifs

à la violence dans la famille ne sont toujours pas exprimés dans de nombreuses collectivités autochtones, et aussi dans les écrits » (Gibson, 2010, p. 1).

Feu Patricia Monture-Angus (1995) est l'une des nombreuses femmes autochtones à avoir demandé des définitions plus larges de la violence qui tiennent compte de la complexité des relations de pouvoir coloniales et de la confluence des différentes formes de violence vécues par les peuples autochtones et des liens entre elles. Parlant de son expérience en tant que femme Mohawk, elle a désigné le racisme, le colonialisme et la violence de l'État comme des facteurs indissociés d'autres expériences de la violence qu'ont connues les femmes autochtones. Elle a expliqué que « la violence n'est pas qu'un simple incident dans la vie des femmes autochtones. La violence ne se limite pas à un nombre donné d'années. Elle *fait partie de* notre vie, et elle fait partie de notre histoire » (p. 170). Elle soulignait : « l'organisation contre une seule forme de violence – celle des hommes - n'est pas un 'luxe' dont j'ai pu faire l'expérience » La définition générale de la violence contre les femmes est trop étroite pour englober toutes les formes de violence auxquelles les femmes autochtones sont confrontées (p. 171). Ici nous pouvons voir la nécessité de non seulement comprendre le continuum de violence vécu sous le colonialisme, mais d'élaborer des définitions de la violence qui prennent en compte bien plus que les cas individuels de violence basée sur le genre.

Étant donné que la violence familiale a été présentée comme un sujet de préoccupation pour la santé, les services sociaux et le secteur de la justice, le gouvernement canadien a déterminé qu'il fallait étudier « la prévalence de ce méfait au sein des collectivités autochtones » (National Clearinghouse on Family Violence, 2008, p. 1). Comme nous le verrons, nous sommes préoccupées par la façon dont le discours colonial et la dynamique du pouvoir sont souvent reproduits dans ces examens de la question de la violence familiale. Par exemple, en 2006, un rapport produit pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC)⁸ a détaillé les résultats de la recherche sur les points de vue des femmes autochtones et des professionnels qui travaillent avec elles sur les questions de violence familiale, en particulier la violence conjugale contre les femmes. Les données statistiques et la recherche entreprise par le gouvernement utilisaient exclusivement un cadre envisageant « la violence des hommes envers les femmes autochtones » (National Clearinghouse on Family Violence, 2008, p. 1), ce qui correspond au langage utilisé dans les principales publications canadiennes sur la violence domestique. Ce cadre s'appuyant sur le genre utilisé par le gouvernement canadien est reproduit dans les écrits universitaires et communautaires (souvent financés par différents paliers de gouvernement, perpétuant ainsi une vue de la famille autochtone similaire au modèle occidental de

la famille hétérosexuelle nucléaire. Cette recherche a tendance à s'appuyer sur l'expertise des policiers, des conseillers et d'autres premiers intervenants non autochtones plutôt que sur l'expertise des autochtones eux-mêmes, en se concentrant sur les actes individuels de violence entre un homme et une femme autochtones, sans tenir compte du contexte plus large de la colonisation de peuplement. Par exemple, dans le rapport 2006 de AINC, lorsque les femmes mentionnaient les effets induits des pensionnats sur les structures familiales, en soulignant le lien entre cette destruction historique du noyau familial et les manifestations actuelles de la violence familiale, les auteurs du rapport écrivaient que les femmes autochtones et leurs collectivités « étaient moins en mesure de voir clairement cette question ou de la résoudre, n'étant pas encore parvenues se convaincre que la violence masculine contre les femmes est inexcusable » (National Clearinghouse on Family Violence, 2008, p. 1) Il est donc important de comprendre le lien entre le cadrage par le gouvernement de la violence familiale et les écrits sur cette question, car ces deux éléments ont donné lieu à l'élaboration d'un discours et d'un ensemble de politiques et de programmes dans lesquels, à notre avis, l'analyse décoloniale des peuples autochtones, le capital culturel et les pratiques en matière de parenté sont fréquemment mis de côté en faveur de solutions appuyées par l'État et de l'expertise de ce dernier.

2.4 Statistiques : Un point de vue critique des connaissances actuelles sur la violence familiale

Les statistiques sur le signalement des cas de violence par les victimes elles-mêmes sont recueillies tous les cinq ans au Canada, grâce à l'Enquête sociale générale (ESG). Les résultats de l'ESG de 2014 indiquent que les taux de signalement par les victimes de cas de « violence conjugale » en milieu autochtone sont demeurés pratiquement inchangés entre 2009 (10 %) et 2014 (9 %) (Canadian Centre for Justice Statistics, 2016). L'analyse de l'ESG de 2009 indique que les femmes autochtones étaient presque trois fois plus susceptibles que les femmes non autochtones de signaler leurs expériences de violence conjugale au cours des cinq dernières années (Perreault, 2011). Si de telles statistiques sont utiles pour démontrer le taux élevé des violences subies par les femmes autochtones dans leurs relations intimes, l'analyse de ces données est façonnée selon des catégories créées par les délimitations de l'ESG, ce qui ne donne qu'une image partielle. Par exemple, Perreault (2011)⁹ analyse la relation entre l'usage de drogues et d'alcool et l'incidence de violence, la gravité des actes violents, et le nombre d'agressions entre conjoints sur une période de cinq ans. Pourtant, on ne se pose aucune question sur le caractère intergénérationnel de ces violences, ni sur le fait que les

⁸ En 2016, AINC a changé son nom pour devenir Affaires autochtones (Indigenous en anglais) et du Nord Canada (AANC).

⁹ Comme les données de 2014 n'ont été publiées qu'en 2016, il n'est pas possible de faire un commentaire sur la manière dont ces données ont pu être utilisées dans la recherche sur la violence familiale. Par conséquent, nous nous concentrons ici sur l'utilisation des statistiques de 2009.

victimes et leurs familles aient pu se retrouver dans les programmes gouvernementaux tels que les pensionnats ou les services sociaux pour les enfants, y compris la rafle des années soixante¹⁰. De plus, le caractère hétérosexuel de la famille est présumé, même si ce n'est pas ouvertement déclaré, de sorte qu'il est impossible de savoir si des populations autochtones LGBTQ2S et leurs familles sont incluses dans l'enquête et dans quelle mesure¹¹. De la même manière que d'autres statistiques sur les peuples autochtones, l'analyse de l'ESG faite dans Perreault (2011) compare les taux de signalement de violences par les victimes entre les Autochtones et les non-Autochtones, ce qui souligne les taux plus élevés de violence à travers ces catégories sans faire référence aux contextes historique et actuel du colonialisme qui contribuent à la violence dans les collectivités et les familles autochtones. Au lieu que le colonialisme soit perçu comme un facteur fondamental dans les taux plus élevés de signalements de violence, l'analyse mentionne l'usage de drogues et d'alcool et la criminalité dans le voisinage (p. ex. la pauvreté) comme facteurs contributifs, tandis que la colère est indiquée comme la réaction émotive

la plus fréquente de la part des victimes. En l'absence de référence au contexte social ou historique, le lien entre les peuples autochtones avec la colère, l'utilisation de drogues et d'alcool, et la pauvreté est vu comme naturel plutôt que d'être considéré comme un produit du colonialisme historique et toujours en cours.

Bien que cette analyse statistique se concentre principalement sur les taux de signalement à la police, les données de l'ESG n'apportent aucune information sur plusieurs aspects importants de la façon dont les personnes autochtones composent avec la violence au sein de la famille étendue et des contextes communautaires. Les autochtones¹² victimes de violence conjugale étaient plus susceptibles de parler avec un membre de la famille, un voisin ou un ami de ces abus, avec 94 % des autochtones et seulement 67 % des non-Autochtones qui ont déclaré avoir parlé à quelqu'un de la violence conjugale à laquelle ils étaient confrontés (Perreault, 2011). Pourtant, bien souvent il n'est pas tenu compte de ces constatations sur la force des réseaux familiaux dans le soutien apporté par les pairs dans les écrits sur la violence familiale. Les autochtones qui

ont signalé la violence conjugale étaient trois fois plus susceptibles que d'autres autochtones d'avoir été victimes de violence non conjugale, démontrant la nécessité d'aborder la violence conjugale par rapport à un continuum d'autres formes de violence liées entre elles plutôt que comme une question séparée. Pourtant, les solutions apportées aux cas de 'violence familiale' séparent souvent la violence entre partenaires intimes des autres types de violence interpersonnelle et systémique plutôt que de les traiter comme des formes liées dans le contexte du colonialisme. À titre de critiques universitaires travaillant dans un cadre de décolonisation, nous voulons savoir de quelle manière est comprise la 'violence familiale' dans les communautés autochtones dans les écrits canadiens afin de trouver ce qui a été rendu invisible par la création de certaines catégories de ce discours antiviolence.



¹⁰ La « rafle des années 60 » fait référence à une période de l'histoire des peuples autochtones au cours de laquelle des milliers d'enfants autochtones furent retirés de leur famille d'origine et placés ou adoptés dans des familles blanches. Pour de plus amples renseignements sur ce sujet, voir Sinclair (2007).

¹¹ L'analyse de l'ESG par Ristock (2011) souligne également des problèmes avec l'étude et la manière dont les résultats ont été utilisés pour parler de la prévalence de la violence dans les relations homosexuelles. Par exemple, alors que des taux de signalement de violences étaient plus élevés de la part de personnes LGBTQ, on n'a pas demandé aux répondants si la violence s'était produite dans un couple de même sexe, ou dans une relation hétérosexuelle actuelle ou antérieure, de sorte qu'il n'est pas possible de prétendre que la violence dans les relations de même sexe est plus répandue. On n'a pas fait non plus de distinction entre les types de violence (physique, psychologique, sexuelle) ni tenu compte des différences de genre (c.-à-d. les répondants de sexe masculin et féminin du groupe des personnes LGBTQ ont été regroupés en une seule catégorie). L'enquête n'a pas tenu compte non plus des personnes transgenres.

¹² Le terme "peuples autochtones" est utilisé ici pour refléter le système de classification utilisé par les statisticiens et les chercheurs.



... une grande partie de ces écrits reprend la forme de discours hétéropatriarcal mettant l'accent sur la pénalisation et la psychologie, et qui définit la violence familiale d'une façon qui sape les systèmes autochtones de parenté essentiels à l'auto-détermination.

3.0 MISE EN PERSPECTIVE ACTUELLE DE LA VIOLENCE DANS LES FAMILLES AUTOCHTONES DANS LES ÉCRITS



Dans ce chapitre, nous analysons les publications canadiennes sur la violence familiale dans les collectivités autochtones sorties entre 2000 et 2015, un total de 36 sources, qui majoritairement adoptent une approche d'ensemble des communautés autochtones, avec peu de référence aux expériences vécues par les Inuits ou les Métis. Comme nous en discuterons dans l'analyse qui suit, alors qu'une partie des écrits soutient activement l'autodétermination des peuples autochtones, la résurgence de la culture et de la gouvernance autochtone dans son approche d'élimination de la violence, une grande partie de ces écrits reprend la forme de discours hétéropatriarcal mettant l'accent sur la pénalisation et la psychologie, et qui définit la violence familiale d'une façon qui sape les systèmes autochtones de parenté essentiels à l'autodétermination. De plus, comme nous le verrons, dans ces écrits on reprend et on reproduit souvent les normes de genre et les modèles de la famille nucléaire, ce qui constitue un frein à la possibilité de revitaliser les chaînes de parenté autochtones. L'approche pan-autochtone adoptée dans une grande partie des écrits s'oppose à la nécessité d'aborder les déterminants sociaux de la santé en appliquant des approches culturellement spécifiques, localisées

qui répondent aux besoins uniques des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Nous avons fixé les thèmes suivants pour structurer notre examen des écrits : désigner la violence, définir la violence familiale, les taux de violence, l'analyse du genre et de la sexualité, les causes de la violence, la colonisation, la normalisation, imposer le silence et cacher la violence, la famille, la santé, les considérations géographiques, et les solutions.

3.1 Désigner la violence

Bien que notre examen des écrits se concentre sur les quinze dernières années, nous constatons que le terme 'violence familiale' est celui qui revient le plus souvent pour décrire la violence au sein des familles autochtones au cours des vingt-cinq dernières années, alors que le terme 'violence du partenaire intime' est celui utilisé plus récemment pour désigner spécifiquement la violence entre partenaires. Dans les écrits examinés, nous avons relevé l'utilisation des termes suivants :

- VPI ou violence entre partenaires intimes (Alani, 2013; Brownridge, 2008, 2010; Daoud, Smylie, Urquia, Allan, & O'Campo, 2013; Moffitt, Fikowski, Mauricio, & Mackenzie, 2013; National Clearinghouse on Family Violence, 2008; Taylor & Ristock, 2011)
- relation abusive entre partenaires intimes (Belknap & McDonald, 2010)
- violence basée sur le genre (Belknap & McDonald, 2010)
- violence familiale (Andersson & Nahwagahbow, 2010; Andersson et al., 2010; Baskin, 2006; Bopp, Bopp, & Lane, 2003; Campbell, 2007; Catalyst Research and Communications [CRC], 2012; INAC, 2006; Lester-Smith, 2013; Olsen Harper, 2005; Paletta, 2008; Shea, Nahwegahbow, & Andersson, 2010)
- violence au sein de la famille (Gibson, 2010)
- violence masculine contre les femmes autochtones (INAC, 2006)
- violence contre les femmes et les enfants (Stewart, Huntley, & Blaney, 2001)
- violence domestique (Andersson & Nahwagahbow, 2010; Andersson et al., 2010; Bopp et al., 2003; Chase, Mignone, & Diffey, 2010; Ellington, Brassard, & Montminy, 2015; Gibson, 2010; Kiyoshk, 2003; Mancini Billson, 2006; Olsen Harper, 2005).

Dans un seul des écrits, on évite de manière délibérée d'utiliser le terme violence domestique. « J'ai choisi de ne pas utiliser le terme de violence domestique parce qu'il exclut les partenaires qui ne cohabitent pas et peut se rapporter à la violence survenant dans un environnement domestique qui n'est pas une relation entre partenaires intimes (p. ex. la violence parent-enfant) » (Alani, 2013, p. 232).

Afin de reconnaître l'ampleur des répercussions de la violence au sein des familles et des communautés, certains utilisent le terme plus général de « violence latérale » pour décrire un continuum de violence entre les membres de la famille et de la communauté qui va au-delà des seules violences physiques et sexuelles : « (...) à mesure que les communautés évoluent dans leur définition de cet ensemble de comportements et de leurs effets sur les familles, le terme *violence latérale* entre dans l'usage. La violence latérale fait référence à l'intimidation, y compris le commérage, faire honte et blâmer les autres, et ne pas respecter les confidences » (Gibson, 2010, p. 1). Elle est également décrite comme « une structure internalisée de domination imposée sur d'autres au sein du groupe marginalisé » dans les différentes formes de stigmatisation et de discrimination (Stewart et al., 2001, p. 29-30)¹³. Ainsi, le colonialisme et la violence

latérale sont intimement liés puisque « la violence latérale est aussi appelée colonialisme internalisé » (CRC, 2012, p. 31).

De nombreux écrits tentent d'aborder les formes multiples de violence sévissant au sein des collectivités autochtones. Toutefois, nous soutenons que ces écrits contribuent à la pathologisation des communautés autochtones grâce à la naturalisation de la violence comme quelque chose qui est un « trait » ou « caractéristiques » des populations autochtones et des collectivités plutôt que quelque chose qui est activement produit par l'entremise de la violence de l'état colonial systémique permanent. La citation suivante illustre cette perspective répandue : « Il existe maintenant un large éventail de comportements communautaires et les caractéristiques qui nourrissent, protègent, encouragent et perpétuent la violence et l'abus comme un caractère communautaire » (Bopp et al., 2003, p. 11). En effet, pour certains auteurs, la violence familiale contribue à l'impuissance, ce qu'ils qualifient comme une incapacité à pouvoir faire des choix (Andersson & Nahwagahbow, 2010; Andersson et al., 2010). Ce genre de langage doit être examiné attentivement pour son effet potentiel de pathologisation, surtout compte tenu de l'absence totale d'attention portée à la façon particulière dont ces écrits

traitent les personnes handicapées souffrant de la violence familiale¹⁴. Indépendamment de l'intention, ce type de récits encourage les constructions coloniales et racistes à propos des populations autochtones et des collectivités entières qui les considèrent comme foncièrement anormales et défectueuses¹⁵.

3.2 La définition de la violence familiale

« D'une manière générale, les définitions de la violence familiale dans les écrits incluent un continuum de violence dans toute une gamme de relations, en fonction des réseaux de parenté, et comprennent :

toutes les formes de violence dirigées contre une personne sur la base de son lieu de résidence ou de ses liens familiaux. Cela inclut la dimension physique implicite dans la violence domestique, la violence conjugale, la maltraitance des enfants et des personnes âgées, la violence entre partenaires intimes et d'autres actes de violence entre les membres de la famille. » (Andersson & Nahwagahbow, 2010, p. 1)

De plus, CRC (CRC, 2012) explique les réseaux de relations qui peuvent être touchés par la violence familiale : « La violence masculine contre les femmes, la violence entre partenaires intimes, entre frères et sœurs, entre parents et enfants et entre parents et aînés.

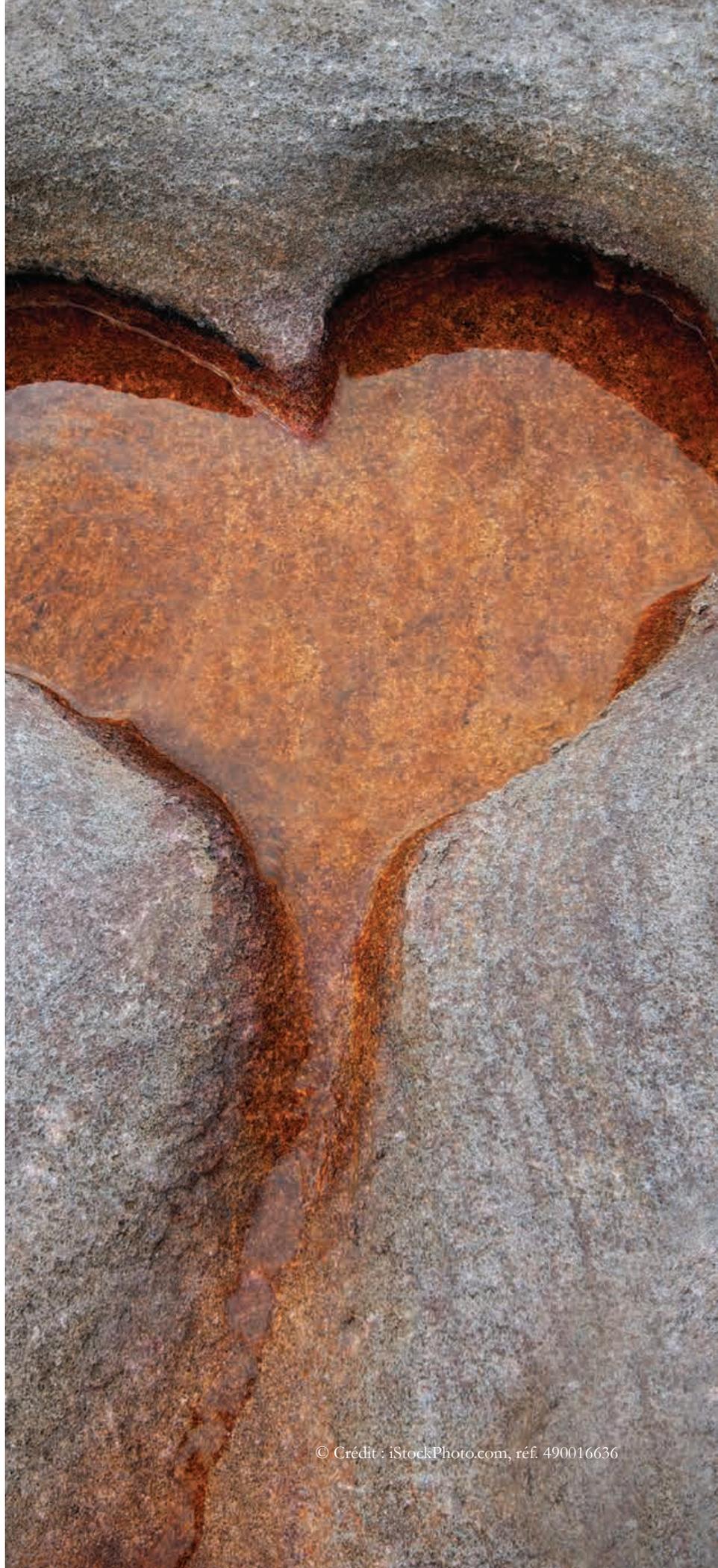
¹³ On retrouve ces constatations dans les travaux universitaires en dehors des écrits sur la violence familiale, comme l'a écrit Lee Maracle (1996) : « La violence latérale chez les autochtones c'est notre colère contre le colonialisme qui s'exprime en expression de haine entre nous, l'un contre l'autre » (p. 7).

¹⁴ Un rapport mentionne les femmes handicapées et reconnaît, « la société ne veut pas reconnaître leurs besoins ni prendre des dispositions pour répondre », ce qui peut créer des obstacles pour les femmes qui veulent quitter une relation abusive (Laplante, 2002, p. 13).

¹⁵ Pour une critique sur les récits de traumatismes comme ayant un effet pathologisant, voir Million (2013) et Clark (2016).

La violence familiale comprend les comportements de violence qui surviennent entre les membres de la famille immédiate et élargie. » (p. 30). Andersson et Nahwagahbow (2010) déclarent en outre que « la violence domestique inclut la violence physique non sexuelle, la violence psychologique, verbale, économique » (p. 1). Shea et al. (2010) soulignent le fait que la violence familiale inclut la souffrance éprouvée par tous les membres de la famille, « y compris ceux qui commettent ces actes » (p. 35).

Bopp et ses collègues (2003) font valoir que la violence familiale et l'abus « se manifestent comme un régime de domination établi et mis en œuvre par une personne sur une ou plusieurs autres, au moyen de la violence, la peur et de diverses stratégies d'abus ... [et] ... ne sont généralement pas un cas isolé ou un seul mode de comportement » (p. ix). Ils soulignent que, même s'il existe des composantes similaires et une dynamique de violence familiale dans la société principale (non autochtone), on constate des différences importantes dans l'expérience des populations autochtones en ce sens qu'il s'agit d'une « caractéristique sociologique de communautés entières, ancrée dans le réseau complexe de l'histoire de la communauté autochtone et de sa dynamique actuelle. » (p. 9). Ils s'appuient sur les constatations de la RCAP, qui soutient qu'on ne peut comprendre la violence familiale dans les communautés autochtones en dehors des liens étroits avec « l'expérience historique de la communauté » (p. 9).



En général, on considère que la violence du partenaire intime comprend la violence physique, sexuelle, émotionnelle, psychologique et économique ainsi que l'intimidation et le contrôle du comportement, y compris d'avoir recours à « l'isolement, à la surveillance et à la restriction de la liberté afin d'asservir et de contrôler » (Bopp et al., 2003, p. 29; voir aussi Campbell, 2007; National Clearinghouse on Family Violence, 2008). La violence spirituelle est également mentionnée dans certains des écrits mais dans une moindre mesure (Campbell, 2007). La violence du partenaire intime s'inscrit le long d'un continuum, du premier coup au fait de frapper de manière grave et répétée (Alani, 2013). On reconnaît également que la violence n'est pas toujours physique (Alani, 2013, p. 232), mais peut inclure la violence sexuelle ou psychologique, ou une combinaison des deux. Bopp et ses collègues affirment que « La frontière entre ces catégories est perméable et il y a beaucoup de chevauchements du fait qu'un type de violence englobe généralement des éléments d'autres types » (p. 29). Ainsi, la violence du partenaire intime est définie comme se manifestant par « des comportements coercitifs, nuisibles et des comportements abusifs, tels qu'abus physiques, sexuels, émotionnels ou psychologiques, infligés par un partenaire actuel ou ancien dans une relation intime » (Moffitt et coll., 2013, p. 2).

La plupart des écrits sur la violence du partenaire intime décrivent un modèle d'abus chronique et font

parfois référence à la théorie du « cycle de violence » élaborée par la psychologue Lenore Walker en 1984, pour décrire un schéma d'une intensité croissante au fil du temps, caractérisée par une montée de la tension, une phase aiguë de coups suivie de l'étape de la lune de miel. (Bopp et al., 2003; Laplante, 2002). Bien que cette théorie ait été critiquée pour la façon dont elle généralise des expériences et une dynamique variées de la violence¹⁶, une grande partie de la littérature s'appuie sur ce cadre pour comprendre la dynamique de la violence du partenaire intime. Cette théorie est distincte d'un autre schéma du « cycle de la violence » (Baskin, 2006; INAC, 2006; Proulx & Perrault, 2000) qui fait référence à la violence ou au traumatisme intergénérationnel transmis d'une génération à l'autre, et souvent en référence aux abus subis dans les pensionnats.

La définition la plus fréquente de la violence du partenaire intime dans les écrits la violence masculine exercée contre les femmes dans une relation hétérosexuelle. Seules quatre sources font référence à l'abus au sein de relations de même sexe ou subi par des personnes bispirituelles ou LGBTQ (Alani, 2013; CRC, 2012; Laplante, 2002; Taylor & Ristock, 2011). Un rapport de l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada relatait que c'est un mythe de croire que seules les femmes subissent de la violence dans les rapports avec les hommes (Laplante, 2002). Ce rapport fait valoir que même si la majorité des femmes subissent la violence du

partenaire intime des hommes, de nombreuses personnes lesbiennes et bisexuelles ont déclaré avoir subi de la violence de la part de femmes dans leurs relations. Une autre étude s'est appuyée sur une définition de 2009 des Centres de contrôle et de prévention des maladies indiquant que la violence du partenaire intime est la « violence physique, sexuelle ou psychologique infligée par un nouveau ou un ancien partenaire ou conjoint. Ce type de violence peut se produire chez les hétérosexuels ou les couples de même sexe et ne nécessite pas qu'il y ait d'intimité sexuelle » (Alani, 2013, pp. 231-2).

Bien qu'il n'y ait pratiquement aucune discussion sur les expériences de violence vécues par les personnes LGBTQ et bispirituelles autochtones dans les écrits sur la violence familiale, ceux de ces écrits qui abordent la violence du partenaire intime LGBTQ incluent une référence aux personnes bispirituelles et LGBTQ. Certaines descriptions des expériences de violence du partenaire intime se retrouvent dans Ristock (2002), Ristock et ses collègues (2010 ; 2011) et Taylor et Ristock (2011). Dans ces écrits, un large éventail de formes d'abus sont décrites y compris ceux semblables à la violence entre partenaires hétérosexuels ainsi que certains qui sont distincts des expériences des LGBTQ2S, y compris la violence homophobe et transphobe ; ceux-ci sont placés dans le contexte plus large de l'hétéronormativité, de colonialisme et de multiples formes de violence vécues par les peuples autochtones et bispirituels LGBTQ au cours de la vie. La plupart

¹⁶ Se référer à Dutton, Osthoff, et Dichter (2011).

des recherches ne concerne pas spécifiquement les expériences de violence du partenaire intime par les personnes transgenres.

3.3 Taux de violence

Il y a accord sur le fait que les peuples autochtones du Canada, en particulier les femmes, connaissent des taux disproportionnellement élevés de violence, y compris de 'violence familiale.' La Fondation autochtone de guérison a déclaré que la violence familiale a un impact direct sur « la vaste majorité des Autochtones et, d'une façon ou d'une autre, cette problématique a des conséquences sur la vie de chaque homme, de chaque femme et de chaque enfant » (Bopp et al., 2003, p. 25). Pourtant, les experts ne sont pas d'accord sur les taux exacts de cette violence; certains doutent des statistiques, car tous les cas n'étant pas signalés, en l'absence

d'une définition universellement acceptée de la violence familiale, et du peu de recherche empirique (Andersson & Nahwagahbow, 2010; Bopp et al., 2003). De plus, certains experts ont également déclaré qu'il n'y a pas de preuve appuyant l'hypothèse que la pression de ne pas signaler les cas de violence soit la même dans tous les groupes sociaux. Par exemple, les pressions exercées dans les communautés des Premières Nations vivant en réserve sont très différentes de celles constatées chez les populations non autochtones vivant en milieu urbain (Andersson & Nahwagahbow, 2010). Il est également difficile de déterminer les taux de prévalence de violence familiale, ou de violence entre partenaires intimes, étant donné la variété d'indicateurs de mesure utilisés dans les études et l'homogénéisation qui est faite des diverses communautés autochtones (Campbell, 2007). Brownridge (2008)

compare deux grandes enquêtes représentatives de la violence au Canada dans le but de combler les lacunes dans la compréhension de la violence conjugale subie par les femmes autochtones. L'étude indique que, bien que les deux enquêtes montrent que les femmes autochtones sont quatre fois plus susceptibles d'être victimes de violence que les non autochtones, les facteurs de risque mentionnés dans les études ne suffisent pas à justifier pleinement ces chiffres élevés. L'auteur suggère plutôt que les taux élevés de victimisation sont liés à la colonisation, un élément absent des facteurs de risque mesurés dans les enquêtes.

On a récemment commencé à parler des cas de violence conjugale et familiale à l'encontre des hommes autochtones, car certains experts estiment que ces hommes sont plus à risque de violence psychologique et physique (Andersson et al., 2010). Très peu d'études fournissent une estimation de la violence sexuelle subie par les hommes autochtones (Andersson & Nahwagahbow, 2010), bien que Brownridge (2010) ait étudié les taux de violence conjugale chez les hommes à l'aide des données de l'ESG de 1999, tandis qu'Ellington et al. (2015) étudiaient le point de vue des hommes autochtones ayant vécu l'expérience de la violence conjugale au Québec. On présentera ci-dessous plus en détail l'analyse comparative entre les sexes faite dans les études sur la violence domestique.

En dépit de l'insuffisance de la recherche sur les taux de violence familiale dans les communautés autochtones LGBTQ et bispirituelles, les études existantes et les



connaissances de la collectivité indiquent que ces personnes subissent une très forte incidence de violence familiale. Taylor et Ristock (2011) remarquent que :

compte tenu des taux élevés de violence parmi les Autochtones en général, il est inquiétant qu'il n'y ait eu aucune étude publiée sur la prévalence de la violence conjugale dans la population LGBTQ autochtone canadienne. Les organismes qui offrent des services aux personnes autochtones LGBTQ ont reconnu le problème et ont tenté de fournir des ressources et des services appropriés. (p. 307)

Afin de remédier à ce manque, Taylor et Ristock (2011) ont examiné les études faites aux États-Unis et au Canada sur la vie des personnes autochtones LGBTQ et bispirituelles et ont tiré certaines conclusions sur

les cas de violence du partenaire. Les études antérieures ont toujours établi la preuve d'un nombre élevé de multiples formes et sources de violence, de traumatismes historiques et de violences institutionnelles. Ces études montrent que les personnes autochtones LGBTQ2S signalent un taux très élevé de prévalence de violence physique et sexuelle et de traumatisme historique tout au long de leur vie. Selon ce qu'ils décrivent, ce contexte de violence est « lié à des structures sociales qui créent et soutiennent les inégalités et les désavantages et les renforcent » (p. 309). Par conséquent, les efforts visant à répondre à la violence familiale ou à la violence entre partenaires intimes doivent être harmonisés avec les stratégies anticoloniales autochtones afin de s'opposer à la violence institutionnelle.

3.4 L'analyse du genre et de la sexualité

La presque totalité des écrits affirment que la violence familiale a des effets disproportionnés sur les femmes ou touche exclusivement les femmes. Un plus petit nombre de chercheurs ont déclaré que tant les femmes que les hommes peuvent en être victimes (Andersson et al., 2010; Bopp et al., 2003; Brownridge, 2010), ou ont parlé de la violence subie par les garçons dans le cadre familial (Shea et al., 2010), en utilisant un modèle binaire d'identité sexuelle.

Comme indiqué précédemment, les personnes bispirituelles et LGBTQ n'étaient mentionnées que dans quatre sources (Alani, 2013; CRC, 2012; Laplante, 2002; Taylor & Ristock, 2011), mais il faut noter que Catalyst (2012) utilisait un modèle binaire d'identité sexuelle, définissant clairement les rôles pour les hommes et femmes autochtones hétérosexuels tout en décrivant les bispirituels comme des « homosexuels » (p. 77). Bien que certains auteurs fassent l'effort d'éviter les biais hétérosexistes en utilisant le terme « partenaire » (CRC, 2012) ou « conjoint ou partenaire intime » (Puchala, Paul, Kennedy, & Mehl-Madrona, 2010) pour décrire les partenaires d'une relation intimes, on constate que s'il est fait mention des personnes bispirituelles, c'est surtout pour définir l'orientation sexuelle plutôt qu'une identité de genre qui s'inscrit en dehors du modèle binaire (exceptions : Ristock et al., 2010, 2011; Taylor & Ristock, 2011).

La majorité des sources reflètent le discours habituel sur la violence domestique qui peint les hommes



comme des délinquants et les femmes comme des victimes, la plupart des écrits se concentrant soit sur les hommes soit sur les femmes. Une étude a fait valoir que, même si n'importe qui peut être victime ou auteur (à l'exception des jeunes enfants), certains programmes d'intervention sur la violence dans les familles autochtones ont défini les hommes comme auteurs de violence contre les femmes et les enfants parce que c'est « la forme la plus répandue de violence » (Bopp et al., 2003, p. 8). De même, certaines recherches ont mis en évidence l'importance fondamentale de veiller à ce que toutes les solutions donnent priorité à la protection des femmes et des enfants qui ont été maltraités (Baskin, 2006; Cameron, 2006; Stewart et al., 2001).

Peu d'études abordent les schémas de violence en utilisant une approche qui n'est pas sexospécifique, mais elles se limitent à une vue binaire du genre. Par exemple, la Warriors Against Violence Society de Vancouver organise des rencontres de groupes dans lesquels les hommes et les femmes sont les uns à côté des autres, alors que les femmes représentent environ 10 % des auteurs de violence (Lester-Smith, 2013).

Le bouleversement des rôles culturellement spécifiques entre les sexes dans les communautés et familles autochtones devient un facteur clé dans la violence familiale contemporaine, car « la propension à la violence familiale peut être exacerbée par un historique ayant déstabilisé l'équilibre traditionnel entre les hommes et les femmes autochtones » (Andersson et al., 2010, p. 53). La violence familiale est liée « aux conséquences qu'ont entraîné les pensionnats sur les rôles traditionnels entre les sexes et la structure familiale sur plusieurs générations » (National Clearinghouse on Family Violence, 2008, p. 10). Dans le nord du Canada, un changement s'est produit, d'une société égalitaire où « les hommes et les femmes partageaient le même pouvoir dans une économie de subsistance, à une société postcoloniale. Les hommes autochtones ont eu de la difficulté à imposer le patriarcat au milieu d'une crise socio-économique alors que les femmes devenaient la principale source de revenus » (Moffitt et coll., 2013, p. 3).

Les écrits récents font apparaître une tendance à développer une analyse sexospécifique de la violence familiale dans les communautés autochtones, mettant l'accent sur les

expériences vécues par les hommes, leurs rôles, et leurs efforts visant à rompre le cycle de violence. On peut considérer que ces écrits sont liés à une tendance générale dans les études autochtones récentes à se concentrer sur la masculinité¹⁷. Ces études mentionnent l'impact du colonialisme sur les rôles des hommes et leur pouvoir, la violence étant « vue comme l'expression d'un conflit interne dans lequel les partenaires jouent divers rôles, l'objectif étant de refléter les multiples expériences des hommes sans les limiter à un rôle prédéterminé ou fixe » (Ellington et al., 2015, p. 291). Un intérêt accru dans l'examen de la possibilité que les hommes soient eux-mêmes victimes de violence familiale est ainsi apparu. Par exemple, un chercheur a utilisé les données statistiques de 1999 pour examiner le risque relatif des hommes autochtones à connaître la violence imposée par le partenaire intime par rapport aux hommes non autochtones (Brownridge, 2010), risque qui est perçu comme étant causé par le jeune âge et le chômage¹⁸.

Pourtant, ce discours émergeant minimise le rôle du patriarcat hétérosexuel dans les schémas de la violence basée sur le genre.

¹⁷ Se référer, par exemple, à McKegney (2014) et Innes and Anderson (2015).

¹⁸ La recherche et les programmes communautaires de lutte contre la violence ont abordé certaines des nombreuses complexités concernant le recours à la violence par les femmes à l'encontre des partenaires masculins dans une relation hétérosexuelle et l'importance de comprendre le contexte, l'intention et l'effet de la violence; (par exemple, certaines femmes ont été accusées de violence alors qu'elles se défendaient contre un conjoint violent). Une présentation de ces débats et de ces complexités dépasse la portée de la présente étude; on peut cependant trouver des informations complémentaires dans les textes suivants : 1) Women being arrested background Community Coordination of Women's Safety [CCWS] (Community Coordination of Women's Safety [CCWS], 2010); et 2) Annexe 1 dans ministère de l'enfance et de la Famille [MCFD] (Ministry of Children and Family Development [MCFD], 2010).

Dans une étude faite avec la nation Atikamekw/ Innu, Ellington et ses collègues (2015) soutiennent que les études actuelles ne parviennent pas à saisir la dynamique de l'interaction dans les schémas de violence au sein des familles autochtones, en faisant valoir que la représentation des hommes comme les principaux instigateurs de violence a conduit à leur incarcération massive. Cette étude utilise des termes tels que « la violence chez les couples autochtones » (p. 288) pour éviter de représenter les femmes comme les seules victimes. Les chercheurs ont examiné six études qui mettent l'accent sur les rôles des hommes dans la violence familiale et ont noté qu'elles reflètent le discours des hommes aux côtés d'une série d'autres acteurs, ce qui rend difficile de se concentrer explicitement sur l'expérience des hommes impliqués dans la violence domestique. Cette étude tente (de manière problématique) de démontrer la relation présumée normale entre les hommes et la violence, en citant des statistiques démontrant que « la violence est essentiellement bilatérale, qu'elle est rarement systématique et n'entraîne pas un sentiment de terreur chez les victimes de manière quotidienne » (Ellington et al., 2015, p. 290). Cette analyse semble contredire la gravité de la violence familiale dans sa critique des hypothèses sur le genre, qui prennent les hommes pour les instigateurs et les femmes pour les victimes. Cette étude affirme qu'une majorité des hommes interrogés se voyaient comme victimes de la violence domestique alors qu'une minorité se décrivait comme le principal instigateur.

3.5 Les causes de la violence

Les différentes études font référence tant à des facteurs individuels que systémiques comme cause de la violence familiale au sein des populations et collectivités autochtones. Cependant la plus grande partie des études se concentrent sur des attributs et des comportements individuels, l'usage de drogues étant le plus fréquemment cité (Alani, 2013; Andersson & Nahwagahbow, 2010; Andersson et al., 2010; Ellington et al., 2015; Moffitt et al., 2013; National Clearinghouse on Family Violence, 2008; Paletta, 2008; Puchala et al., 2010; Shea et al., 2010). Cela reflète les études du gouvernement canadien sur la violence familiale, qui stipulent : « bien qu'on estime que les causes profondes de cette violence soient liées à de nombreux facteurs tels que l'érosion de l'identité et la disparition du mode de vie des Autochtones, l'impact prolongé des pensionnats et l'existence d'un 'cycle acquis', presque toutes les participantes ont indiqué que la consommation de drogues ou d'alcool (par les deux parties) constituerait un facteur aggravant » (National Clearinghouse on Family Violence, 2008, p. 3). Dans certains cas, la consommation de drogues n'est pas considérée comme un facteur causal de la violence familiale, mais plutôt comme un des nombreux facteurs résultant du colonialisme qui sont liés à la violence familiale (Baskin, 2006; Campbell, 2007; Dreddy, 2002; Laplante, 2002; Mancini Billson, 2006).

Le caractère intergénérationnel de la violence dans les familles autochtones est également reconnu

comme un facteur puisque la plupart des auteurs de ces actes de violence ont eux-mêmes été victimes d'une forme de violence (Andersson & Nahwagahbow, 2010; Andersson et al., 2010; Baskin, 2006; Bopp et al., 2003; Shea et al., 2010). En 2008, une étude basée sur des dossiers des procureurs de la Couronne concernant des affaires de violence familiale dans les Territoires sur une période de 5 ans indiquait que les trois quarts des accusés d'une infraction de violence familiale (85 % étant de sexe masculin) avaient été eux-mêmes victimes de violence ou d'abus (Paletta, 2008). Bien que l'étude relie la violence familiale au traumatisme intergénérationnel et à ce que les chercheurs qualifient comme une « accumulation de risques » (p. 28), on note des taux similaires d'expérience de la violence chez les non-Autochtones accusés d'actes de violence au sein de leur famille, ce qui cache potentiellement la spécificité du traumatisme colonial et la gravité et la persistance des abus.

Dans certains cas, la pauvreté est aussi désignée comme un facteur déterminant de contribution à la violence (Alani, 2013; Ellington et al., 2015; Puchala, 2010; Shea et coll., 2010) bien qu'une fois de plus, la plupart des études n'abordent pas la façon dont la pauvreté et l'inégalité économique sont institutionnalisées par l'État colonial (exceptions : Baskin, 2006; Bopp et al., 2003; Campbell, 2007; Mancini Billson, 2006). Même si on détermine que la violence familiale nuit à la sécurité financière et représente un risque de perte du domicile conjugal (National Clearinghouse on Family Violence, 2008), on peut soutenir que la relation peut également être vue

à l'envers : l'absence d'un logement sûr et le manque de sécurité financière contribuent au sentiment d'être coincés dans des situations domestiques violentes.

Brownridge a utilisé les données de l'ESG pour trouver les « variables de base sociales » (2008) ou « les marqueurs de risque » (2003). On trouve notamment : le jeune âge, un faible niveau de scolarité, un précédent mariage/ ou union de fait, vivre en zone rurale, l'abus d'alcool, avoir une grande famille (taille de la famille et « taux de fécondité plus élevé »), et la domination patriarcale liée au colonialisme. On pourrait soutenir que cette catégorisation, découlant des catégories créées par le gouvernement, tend à blâmer la violence sur les caractéristiques des femmes autochtones, à considérer le risque de violence comme naturel et à s'éloigner des dommages infligés par la société et le système. (Brownridge 2003) soutient également que la population autochtone au Canada est en croissance (en référence à « un taux de fécondité plus élevé »), et, par conséquent, le problème de la violence contre les femmes autochtones va également s'accroître. En regroupant tous ces énoncés, l'auteur laisse entendre involontairement que la violence est inévitable. Même si l'auteur reconnaît la nécessité d'aborder la colonisation comme un des principaux facteurs contribuant aux taux élevés de violence familiale, la méthodologie axée sur les « marqueurs de risque »

contribue à la reproduction des stéréotypes problématiques de l'époque coloniale sur les femmes et les collectivités autochtones en général.

Une étude réalisée par la Fondation autochtone de guérison (Bopp et al., 2003) affirme que « la violence dans les familles autochtones est un syndrome social multifactoriel et pas simplement un comportement indésirable » et qu'on « laisse la violence se perpétuer et s'épanouir » (p. ix) en raison « d'un environnement malsain et d'une dynamique perturbée dans la communauté » (p. 10). Bien que l'utilisation du terme « syndrome » laisse entendre qu'il existe un cadre explicatif psychologique par rapport à une situation socio-politique, les auteurs soulignent que la cause est multifactorielle, sociale et enracinée « dans l'histoire vécue par les Autochtones » (p. ix), et que le problème ne peut être expliqué simplement par des comportements individuels.

L'oppression, la discrimination et l'iniquité systémiques sont aussi mentionnés comme facteurs contributifs à la violence familiale en milieu autochtone (Alani, 2013; Baskin, 2006; Campbell, 2007), y compris « le stress résultant de l'isolement culturel, la redéfinition du rôle de chaque sexe, les contraintes financières, le manque de logements permanents et les menaces et la discrimination auxquelles sont confrontées les minorités »

(Andersson & Nahwagahbow, 2010, p. 1). En outre, il est reconnu que le Canada ne fait pas grand-chose pour lutter contre la violence faite aux femmes en général et ne se préoccupe pas du racisme et des préjugés dans la lutte contre les crimes violents perpétrés contre les femmes autochtones (Andersson et al., 2010)¹⁹. En outre, « la marginalisation et la discrimination » augmentent le risque de violence dans les communautés; ces mêmes facteurs ont pour conséquence que les victimes se voient refuser la protection des services à l'enfance et du système judiciaire » (Andersson & Nahwagahbow, 2010, p. 5).

... « la marginalisation et la discrimination » augmentent le risque de violence dans les communautés; ces mêmes facteurs ont pour conséquence que les victimes se voient refuser la protection des services à l'enfance et du système judiciaire »

(Andersson & Nahwagahbow, 2010, p. 5).

¹⁹ Au moment de la rédaction de cette étude, le gouvernement canadien entre dans la seconde phase d'une enquête nationale sur les meurtres et les disparitions de femmes autochtones. Bien que certains chercheurs voient cela comme un pas dans la bonne direction, d'autres critiquent le gouvernement pour ne pas se concentrer sur les questions de maintien de l'ordre et de la justice et sur un certain nombre d'autres aspects des termes de référence pour l'enquête. On attend toujours les résultats de cette enquête, et l'impact qu'elle aura sur les niveaux de violence.



3.6 La colonisation

Une partie des écrits sur la violence familiale fait référence au contexte historique des populations autochtones au Canada, mais ne mentionne pas toujours le colonialisme spécifiquement (Brown & Languedoc, 2004; INAC, 2006; Kiyoshk, 2003; Olsen Harper, 2005). Parmi ceux qui ont cité la colonisation comme facteur (Alani 2013; Baskin, 2006; Brownridge 2003, 2008, 2010; Campbell, 2007; CRC, 2012; Daoud et al., 2013; Dreddy, 2002; Ellington et al., 2015; Mancini Billson, 2006; Stewart et al., 2001), celle-ci est vue plus comme un fait historique qu'encore d'actualité (Alani, 2013; Brownridge, 2003, 2008, 2010; Dreddy, 2002; Ellington et al., 2015; Laplante, 2002; Puchala et al., 2010; Shea et al., 2010). La violence est vue comme le résultat d'une marginalisation

historique : « La violence familiale est une question sociale qui a évolué du fait de l'injustice sociale et de l'oppression culturelle qui ont accompagné la colonisation » (Moffitt et coll., 2013, p. 3). Baskin (2006) souligne que les peuples autochtones eux-mêmes affirment que la violence familiale est « le résultat direct du processus de colonisation » (p. 15). Brownridge (2003, 2008, 2010) cherche à utiliser les données de l'enquête du SGS pour prouver que de nombreux facteurs de risque touchant les hommes et les femmes autochtones sont liés à la colonisation, en déterminant que les risques élevés ne peuvent être complètement expliqués par les facteurs de risque connus. Ainsi, la colonisation peut être le facteur commun : « l'expérience unique de la colonisation des Autochtones au Canada joue un rôle important dans la probabilité disproportionnée

de la violence contre les femmes » (Brownridge, 2003, p. 81). Comme nous le verrons ci-dessous, d'autres voient la colonisation comme ne jouant pas seulement un grand rôle, mais comme étant bien la principale condition ayant donné lieu différentes formes de violence liées entre elles.

Un certain nombre d'études de la période 2000-2015 que nous avons analysées (y compris, notamment Baskin, 2006; Bopp et al., 2003; Dreddy, 2002; et Laplante, 2002) s'appuient sur les conclusions de la CRPA, qui fait remonter les origines de la violence familiale à des intervention racistes de l'État qui visaient délibérément la rupture des familles autochtones. Situant la violence familiale parmi une gamme de facteurs historiques et sociaux, la Commission note que :



© Crédit : iStockPhoto.com, réf. 497249368

Premièrement, elle se distingue par le fait qu'elle touche des collectivités entières et ne peut être considérée comme un problème circonscrit à quelques ménages. Deuxièmement, la désintégration de la famille remonte souvent à des interventions étatiques délibérées, visant à séparer ou à déraciner la famille autochtone. Troisièmement, la violence au sein des collectivités autochtones est favorisée et soutenue par un environnement social raciste qui propage des stéréotypes avilissants à propos des femmes et des hommes autochtones et cherche à diminuer leur valeur en tant qu'êtres humains et leur droit à être traités avec dignité. (RCAP, 1996a, p. 52).

Bien qu'une grande partie des études citent la colonisation comme un problème du passé, un certain nombre de chercheurs reconnaissent qu'en fait elle se poursuit et se manifeste dans les politiques, les lois

et les pratiques racistes actuelles, à l'égard des peuples autochtones au Canada (Baskin, 2006; Campbell, 2007; Dreddy, 2002; Richardson et Wade, 2010; Stewart et al., 2001; Taylor & Ristock, 2011). Par exemple, dans un guide destiné aux travailleurs autochtones des services à l'enfance en Ontario et qui aborde la violence familiale, il est indiqué : « en tant que professionnel des services à l'enfance, quelles que soient vos compétences ou vos intentions, vous faites partie de l'héritage de la colonisation qui a séparé les enfants autochtones de leur famille. Cela rend votre travail exceptionnellement difficile » (CRC, 2012, p. 24).

Dans quelques études, le terme génocide ou génocide culturel est utilisé pour décrire la violence coloniale systémique à l'encontre des peuples autochtones au Canada

(Baskin, 2006; Bopp et al., 2003; Kiyoshk, 2003; Stewart et al., 2001). Par exemple, Baskin (2006) déclare :

[la violence familiale] est le résultat d'un système de domination, de manque de respect, et de contrôle bureaucratique, mais aussi une réaction à tout cela. Elle découle des conséquences et de la dévastation de la politique coloniale blanche forcée d'assimilation et de génocide culturel appliquée au cours des siècles passés. Les peuples autochtones ont intériorisé cette oppression et donc son impact est ressenti dans les familles. Le traitement des femmes et des enfants au sein de la famille est le reflet du traitement des autochtones dans un contexte plus large. (pp. 24-25)



Par rapport à la colonisation, le racisme institutionnalisé a également été désigné comme l'une des causes de la violence familiale dans les collectivités autochtones du Canada (Baskin, 2006 ; Campbell, 2007), ainsi qu'un obstacle systémique touchant ceux qui tentent d'obtenir de l'aide dans les cas de violence familiale (Baskin, 2006; Stewart et al., 2001)²⁰. En décrivant le contexte de la violence familiale dans une communauté autochtone du nord touchée par le déplacement forcé et la perte de terres, Campbell (2007) soutient :

qu'un sous-entendu de racisme sous-tend la politique du gouvernement canadien à l'égard des Autochtones, dans le passé et actuellement. L'exploitation des terres, surtout dans les régions éloignées et occupées par des Autochtones, aux fins de la mise en valeur des ressources, avec très peu de prise en compte de l'impact à long terme sur les résidents, illustre la manière dont le racisme imprègne la politique sociale. (p. 74)

Certains auteurs soutiennent qu'il faut aborder la situation socioéconomique d'ensemble des peuples autochtones (telle qu'elle résulte du colonialisme) afin de prévenir la violence familiale et d'y mettre fin (Baskin, 2006; Bopp et al., 2003; Campbell, 2007; Daoud et al., 2013; Dreddy, 2002; Stewart et al., 2001; Taylor & Ristock, 2011). Daoud et ses collègues (2013) adoptent une approche à plusieurs facettes pour comprendre la relation entre le colonialisme et la violence contre les femmes autochtones; ils définissent les facteurs historiques, culturels,

systémiques et interpersonnels, et finalement s'attachent à l'incidence du statut socioéconomique sur les taux de violence à l'aide de données de l'Enquête sur l'expérience de la maternité au Canada. Cette étude est l'une des rares qui propose une mesure antiviolence enracinée dans l'inégalité sociale fondamentale entre les populations autochtones et non autochtones, et qui voit une autodétermination limitée comme étant à l'origine des taux élevés de violence. Ils écrivent :

Nos résultats montrent que le taux disproportionnellement élevé de violence contre les autochtones par rapport aux femmes non autochtones s'explique en grande partie par le statut socioéconomique. Les politiques visant à réduire les abus doivent viser principalement l'amélioration du statut socioéconomique des peuples autochtones. La recherche future sur l'importance des abus chez les Autochtones doit se concentrer sur la narration coloniale historique des peuples autochtones, le capital social et l'accès aux services sociaux. On doit aussi revitaliser les éléments des valeurs spirituelles des Autochtones opposés à la violence. (p. 282)

La perte des terres et de leur exploitation

La perte des terres et la rupture avec celles-ci, la relocalisation forcée sur les réserves ou dans des centres urbains et l'exploitation des ressources sont des thèmes reconnus dans certains des écrits (Campbell, 2007; Dreddy, 2002; Mancini Billson, 2006; Richardson & Wade, 2010; Taylor & Ristock, 2011), parfois

liés explicitement au refus de l'autodétermination (Puchala et al., 2010). Dans ces études, la violence familiale est vue comme un résultat des impacts dévastateurs du colonialisme en ce qui concerne les terres. Dans ces études qui traitent de la relation entre la violence familiale et la perte de terres, la plupart font le lien direct entre la perte de terres et les pratiques coloniales consistant à déplacer les peuples autochtones de leurs territoires traditionnels. Cependant, le discours se concentre principalement sur les pertes plutôt que de nommer explicitement le vol passé et présent des terres légitimé par les lois et pratiques de l'État colonial.

L'étude de Campbell (2007) est importante pour justifier la façon dont le déplacement forcé des communautés autochtones a des impacts considérables sur la famille et les liens de parenté. Les personnes interrogées déclarent qu'avant leur déménagement forcé de l'île, il y avait moins de problèmes sociaux dans la communauté et qu'ils étaient résolus dans le cadre communautaire et familial de processus de résolution, avec l'appui des anciens. Une autre étude examine les effets de la réinstallation forcée, cette fois sur les collectivités inuites, et tire les mêmes conclusions que la perte de la terre, la perte des modes de vie traditionnels et des modèles de relations égalitaires, contribuent tous à diminuer la « vitalité sociale » et à une augmentation spectaculaire de la violence masculine contre les femmes autochtones (Mancini Billson, 2006).

²⁰ Comme Emma LaRocque (1989) l'a déclaré, le racisme a été institutionnalisé dans « les politiques gouvernementales d'assimilation, de paternalisme, et de confiscation historique et continue des terres et des ressources autochtones » (p. 71).

Les pensionnats autochtones

Comme mentionné précédemment, du début au milieu des années 1990, la CRPA a désigné les pensionnats autochtones comme une cause importante de violence familiale dans les communautés autochtones (comme cité dans Bopp et al., 2003); les répercussions intergénérationnelles des pensionnats sur la prévalence de la violence familiale sont toujours reconnues dans la plupart des écrits (Andersson & Nahwagahbow, 2010; Baskin, 2006; Bopp et al., 2003; Campbell, 2007; National Clearinghouse on Family Violence, 2008; Chase et al., 2010; INAC, 2006; Kiyoshk, 2003; Moffitt et al., 2013; Olsen Harper, 2005; Stewart et al., 2001; Taylor & Ristock, 2011). Pourtant, nous constatons que, dans une étude gouvernementale

(National Clearinghouse on Family Violence, 2008, d'après de l'information d'AINC, 2006), les femmes autochtones elles-mêmes sont beaucoup plus affirmatives sur le rôle des pensionnats dans la structure familiale et sur les compétences parentales que les premiers intervenants, qui ne voient pas ces pensionnats comme ayant eu un impact très important.

Le rapport sur la violence familiale de la Fondation autochtone de guérison (Bopp et al., 2003) souligne que certains chercheurs ont reconnu le régime des pensionnats comme une forme de politique de violence institutionnelle. Par exemple, Sousan Abadian (1999, telle qu'elle est citée dans Bopp et al. 2003) est réputée avoir présenté l'argument suivant :

La violence sociale et politique infligée aux enfants, aux familles et aux collectivités autochtones par l'État et les églises par suite de l'établissement du régime des pensionnats a non seulement entraîné la conjoncture actuelle dans les collectivités où la violence sévit en ce moment, mais elle a en plus amené la famille et la collectivité à adopter des comportements qui entravent le rétablissement collectif. (p. 9)

La recherche d'Abadian dénonce la violence de l'État contre les populations autochtones comme la cause de la violence familiale en ce qu'elle « provoque presque toujours l'effritement de familles et de communautés entières » (cité dans Bopp et al., 2003, p. 9). Divers termes sont utilisés dans les études pour décrire ces répercussions importantes,

Par rapport à la colonisation, le racisme institutionnalisé a également été désigné comme l'une des causes de la violence familiale dans les collectivités autochtones du Canada

(Baskin, 2006; Campbell, 2007).

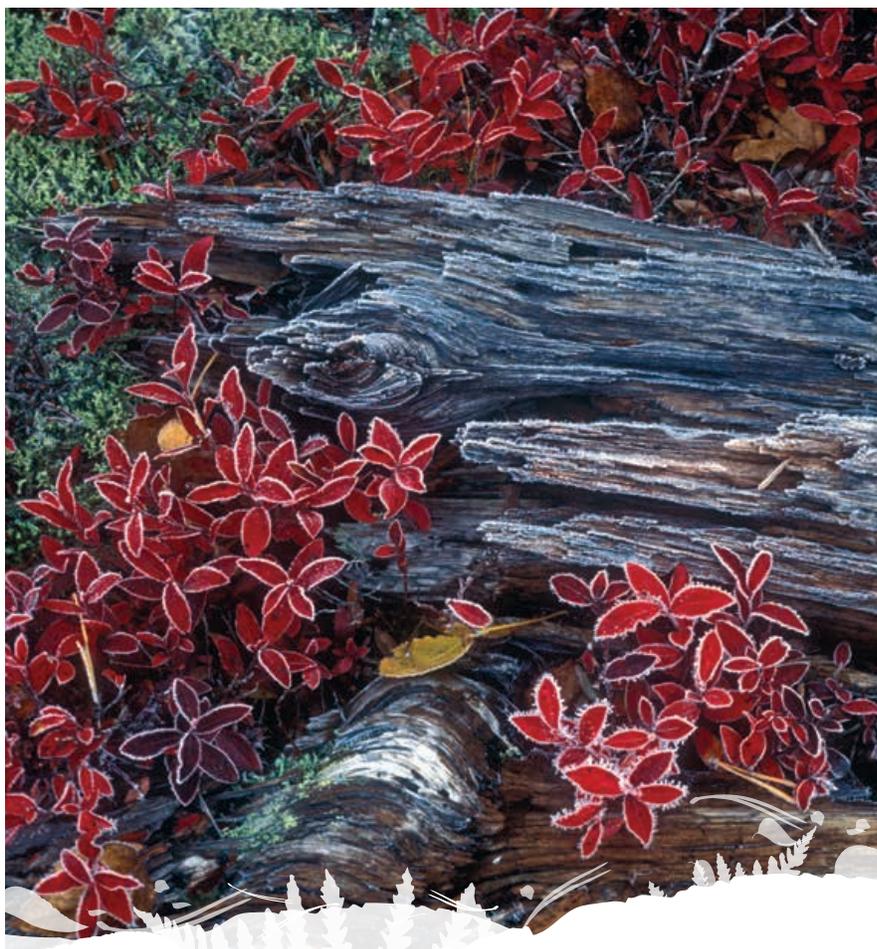


notamment « traumatisme collectif » (Bopp et al., 2003) et « traumatisme intergénérationnel » (Andersson & Nahwagahbow, 2010). Le traumatisme intergénérationnel résultant des pensionnats a été défini comme une raison pour laquelle les stratégies conventionnelles n'ont pas réussi à réduire la violence familiale (Andersson & Nahwagahbow, 2010).

Le patriarcat

De nombreuses études présentent la manière dont le patriarcat amené par le colonialisme est un facteur clé de la violence familiale (Baskin, 2006; Cameron, 2006; Campbell, 2007; Ellington et al., 2015; Kiyoshk, 2003; Mancini Billson, 2006; Moffitt et al., 2013; Stewart et al., 2001). Dans ses premiers écrits sur la violence familiale dans les communautés autochtones, Emma LaRocque (1991) a fait valoir que dans le cadre du processus de colonisation, « les hommes autochtones ont internalisé la dévalorisation de la femme que pratiquent les hommes blancs » (cité dans Campbell, 2007, p. 70).

Dans une étude sur la violence domestique dans les collectivités inuites de Pangnirtung, au Nunavut, Mancini Billson (2006) indique que les Inuit ont signalé que les « régimes de genre changeants » et le manque d'équilibre entre les hommes et les femmes comme étant la cause de la violence domestique et le résultat direct de plusieurs effets du colonialisme, dont la réinstallation forcée des Inuit dans les années 60 de la terre vers des hameaux. Les répercussions coloniales sur les relations entre les hommes et les femmes autochtones sont aussi indiquées dans d'autres études (Ellington et al., 2015; Mancini Billson, 2006). Par exemple, une



© Crédit : GettyImages.ca, réf. 105774386

étude conclut que « les effets dévastateurs de la colonisation sur les hommes privés de leur statut en tant que leaders, modèles, protecteurs et source de revenu » ont souvent conduit à la confusion identitaire, à l'exclusion sociale et à l'isolement géographique, » qui « sont également des caractéristiques de la vie des hommes autochtones ayant fait l'expérience de la violence domestique » (Ellington et al., 2015, p. 289).

Dans d'autres documents, on reconnaît l'impact néfaste du colonialisme sur les rôles traditionnels par genre des Autochtones (Baskin, 2006 ;

Campbell, 2006; Taylor & Ristock, 2011); pourtant, une grande partie de ces écrits reconnaît simplement une 'perturbation' ou une 'perte' des rôles traditionnels et du savoir et ne met pas en évidence les pratiques de l'État colonial et des églises qui ont tenté d'éradiquer les diverses formes d'expression du genre, les cérémonies et les connaissances des Autochtones par l'imposition de valeurs politiques et lois hétéropatriarcales, et des actes de violence sexuelle et physique manifeste. L'étude de Taylor et Ristock (2011) est la seule source d'information dans les écrits examinés qui mentionne ces liens entre le colonialisme et l'hétéropatriarcat explicite.

3.7 La normalisation, le mutisme et la dissimulation de la violence

Une grande partie des études mentionne la réalité d'un profond mutisme quand il s'agit de reconnaître ou de désigner la violence au sein des familles. Plusieurs chercheurs affirment que la violence familiale est devenue normale dans les collectivités autochtones, au point « de ne pas être mise en question mais d'être simplement acceptée » (Bopp et al., 2003; Campbell 2007; Mancini Billson, 2006; Olsen Harper, 2005; Stewart et al., 2001). Dans un rapport produit par la Fondation autochtone de guérison, la violence familiale a été décrite comme étant « la norme » au point de « faire partie du mode de vie de nombreuses communautés » (Bopp et al., 2003, p. 10).

Dans une étude réalisée par le gouvernement fédéral, les femmes autochtones et les premiers intervenants ont parlé de la façon dont la violence peut devenir normalisée et « presque acceptée » au sein des familles et des communautés (AINC, 2006). Certains ont mentionné que cette façon de faire s'inscrivait dans une « culture du secret » (AINC, 2006). Dans une autre étude, les répondants ont fait remarquer qu'il y a une forte croyance que les femmes devraient rester avec leur mari à tout prix et ne jamais partir, même en cas de violence. Selon certains, il s'agit d'une croyance culturelle, renforcée par les aînés, tandis que d'autres la voient comme enracinée dans les croyances patriarcales coloniales de la supériorité inhérente aux hommes (Campbell, 2007).

Il est important de définir la « normalisation de la violence familiale » pour comprendre l'impact de la violence généralisée perpétuée par l'état colonial, de la violence économique et spirituelle dans la vie des populations autochtones. Pourtant on utilise souvent un discours sur « la normalisation de la violence familiale » dans les communautés autochtones pour justifier le racisme érigé en système, comme le fait que les hommes soient violents par nature ou que les femmes autochtones sont passives et susceptibles d'être victimes de violence. Par conséquent, une critique de la pathologisation et des stéréotypes qui accompagnent souvent ce genre d'encadrement des populations autochtones est nécessaire lorsqu'on discute du mutisme et de la normalisation. Par exemple, comme Stewart et al. (2001) le font valoir, l'origine de la normalisation de la violence est le racisme institutionnalisé imposé par le colonialisme. Dans une étude sur une communauté autochtone isolée du Nord, les fournisseurs de services autochtones avaient déclaré qu'ils pensaient que les membres de la communauté restaient muets sur la violence familiale en raison de la honte et de la peur (Campbell, 2007) ; cependant, le chercheur note que les motifs de crainte et de honte sont liés à l'intervention de l'État (peur de perdre ses enfants au profit des services de protection de l'enfance, la peur d'un système de justice raciste et punitif), ainsi que la crainte de représailles et d'autres violences.

Dans les études, les chercheurs tiennent souvent un discours qui suppose que la protection de la vie privée à la maison crée des

conditions de risque de violence familiale ou un obstacle pour l'accès à l'aide. Dans ce discours, « le foyer n'est pas un refuge, mais un lieu de violence familiale » (Andersson et al., 2010, p. 66). Ce discours ne tient pas compte des nombreuses façons dont l'État outrepassa l'intimité des foyers autochtones, en recourant à la surveillance et aux interventions. Ce discours s'appuie également sur une compréhension occidentale et eurocentrique du foyer et de la famille, et ne tient pas compte d'autres types de foyer que la famille hétérosexuelle nucléaire, comme le fait que le foyer peut être lié à la terre, à un territoire, aux systèmes de parenté élargie ou de pouvoir choisir sa famille dans le cas de personnes LGBTQ et bispirituelles.

Bien que les études mentionnent la honte, la peur, le silence et la dissimulation de la violence, on n'y aborde pas le contexte de l'intervention raciste de l'État et les stéréotypes racistes et sexistes omniprésents à propos des Autochtones qui engendrent ce cadre de mutisme et de honte. La violence familiale dans les communautés autochtones peut être cachée ou gardée secrète pour des raisons différentes de celles des Blancs ou d'autres groupes racialisés non autochtones. Le silence imposé sur les questions de violence peut être lié au fait que les femmes autochtones ne jouissent pas du privilège d'une vie privée. Le fait de « cacher » la violence familiale pourrait être une réponse à la violence très visible du racisme et du colonialisme qui se poursuit, et des impacts graves sur les individus, les familles et les communautés.

3.8 La famille

La violence familiale dans les communautés autochtones est souvent définie comme un « problème intergénérationnel » (Bopp et al., 2003, p. 9) ou un « cycle de traumatisme intergénérationnel » (p. 48). Comme mentionné précédemment, le terme « intergénérationnel » a plusieurs sens; il peut faire référence aux effets de la violence dans les écoles résidentielles ou plus largement du colonialisme qui touche plusieurs générations ou à la façon dont « la violence familiale touche directement ou indirectement les membres de la famille de tous les âges » (Lester-Smith, 2013, p. 310). La plupart des écrits font référence à l'impact de la violence familiale sur les membres de tous âges au sein de la famille; cependant, il est parfois aussi question de la façon dont la violence affecte les divers liens de parenté au sein des nations autochtones.

Les études ont souligné l'importance d'intégrer et de comprendre de manière holistique et intergénérationnelle les effets de la violence sur les familles (Baskin, 2006; Bopp et al., 2003; Lester-Smith, 2013). Dans la plupart des recherches, on reconnaît la gravité de l'impact sur les enfants et la façon dont les comportements violents peuvent être transmis de génération en génération, la violence « devenant un comportement appris » (AINC, 2006, p. 26). On a présenté l'impact

de la perte sur les enfants, dont la perte des manières traditionnelles d'être au sein des familles autochtones et les multiples formes de perte qu'éprouvent les enfants au sein des familles en raison de leur retrait forcé de la famille (par les services à l'enfance), de décès dus à la violence ou à l'abus de substances, et de leur mauvaise santé (Baskin, 2006)²¹. La violence masculine contre les femmes autochtones a « un effet négatif sur les enfants (elle encourage un sentiment de peur et d'insécurité et la perpétuation intergénérationnelle du cycle de violence) » (National Clearinghouse on Family Violence, 2008, p. 3; voir aussi Baskin, 2006 et Bopp et al., 2003). Certaines recherches décrivent les graves répercussions sur les enfants témoins ou victimes de violence familiale, et notamment : la dépression, l'anxiété, la faible estime de soi, une propension à la violence, la toxicomanie, les comportements autodestructeurs, les difficultés à l'école et dans les relations sociales, et le risque accru de se retrouver sans-abri du fait de la violence au foyer (Baskin, 2006; Bopp et al., 2003; Laplante, 2002; National Collaborating Centre for Aboriginal Health [NCCAH], 2009).

Comme mentionné précédemment, l'hétéronormativité et un système de genre binaire ont été imposés aux familles par le colonialisme. Un discours hétéronormatif à propos des familles est omniprésent dans les écrits sur la violence familiale, où les relations hétérosexuelles sont

vues comme naturelles et normatives et mises en avant. Par exemple, l'hétéronormativité est apparente dans le langage utilisé pour décrire les familles et les partenariats, tout au long des écrits examinés (c.-à-d. maris/femmes, hommes/femmes), y compris dans les articles qui reconnaissent l'existence de relations non hétérosexuelles.

Un autre thème lié à la famille est le rôle de l'État colonial dans la rupture des familles autochtones, non seulement du fait des pensionnats mais aussi du fait des services de protection de l'enfance²². L'expérience des enfants témoins de violence familiale est souvent un facteur important pris en compte par les services à l'enfance lors de la prise en charge des enfants (NCCAH, 2009), et de nombreuses mères autochtones victimes de violence dans les relations intimes « se sentent encore plus désemparées et craignent les systèmes qui sont justement censés protéger les enfants » (Baskin, 2006, p. 26; see also Stewart et al., 2001). CRC (CRC, 2012) donne un éclairage important sur le rôle de l'État dans l'éclatement des familles autochtones, et cherche à faire comprendre aux praticiens des services à l'enfance le lien entre le traumatisme intergénérationnel, les pratiques des services à l'enfance et la violence familiale.

²¹ Comme l'ont noté les réviseurs anonymes de cette étude, le taux d'incarcération élevé chez les populations autochtones au Canada a un impact négatif important sur les familles. Cependant, l'impact de l'incarcération sur l'éclatement des familles et la perte subie n'étaient pas mentionnés dans les écrits que nous avons analysés et il n'en est donc pas question dans le présent document.

²² La rafle des années 60 n'était pas mentionnée dans les écrits, mais nous tenons à souligner ici son importance comme une continuation des pensionnats et des politiques de retrait des enfants de leurs familles d'origine.

3.9 La violence et la santé

Un thème revient fréquemment dans les écrits analysés : les relations entre la violence familiale et individuelle, la famille, et la santé et le bien-être de la communauté (Andersson et al., 2010; Baskin, 2006; Bopp et al., 2003; Brownridge 2008; Daoud et al., 2013; Ellington et al., 2015; INAC, 2006; Lester-Smith, 2013; Mancini Billson, 2006; Moffitt et al., 2013; National Clearinghouse on Family Violence, 2008; Shea et al., 2010). En effet, une étude a révélé que la violence familiale était vue comme le premier problème de santé chez les femmes autochtones de la Saskatchewan et du Manitoba (Brownridge, 2008). On a documenté de nombreux effets de la violence familiale sur la santé et notamment : les blessures physiques telles que les fractures, brûlures, contusions et blessures ayant entraîné la mort; des conséquences sur la santé sexuelle et reproductive telles que les grossesses non désirées, les bébés de faible poids à la naissance, des fausses couches, des maladies sexuellement transmissibles; des infections des voies urinaires et de la vessie; des problèmes de santé mentale, comme la dépression, l'anxiété, la diminution de l'estime de soi et du sentiment de sécurité, l'automutilation, la toxicomanie, les troubles du sommeil, et les tentatives de suicide (Alani, 2013; Moffitt et al., 2012; National Clearinghouse on Family Violence, 2008; NCCAH, 2009).

On a reconnu, en particulier, l'impact de la violence familiale sur la santé mentale (Alani, 2013; Andersson & Nahwagahbow, 2010; INAC, 2006; Moffitt et al., 2013; Shea et al., 2010). Les discours sur la santé mentale voient souvent les

impacts de la violence domestique sur la santé strictement sur le plan individuel, l'augmentation des taux de troubles de santé mentale étant vue comme le résultat d'abus. Un tel cadre tend à pathologiser des comportements jugés « risqués » ou « indésirables », tels que l'utilisation de drogues et d'alcool, l'échange de relations sexuelles contre de l'argent, les rapports sexuels non désirés (Andersson & Nahwagahbow 2010), ou « comportements à risque d'infection par le VIH » (Brownridge, 2008) et qui sont formulés comme des problèmes de santé mentale. En outre, la violence et la colère sont elles-mêmes considérées comme faisant partie des problèmes de santé mentale qui touchent les hommes (Ball, 2010). De telles approches, dans lesquelles les comportements d'individus qui ont été victimes de violence conjugale sont considérés comme un signe de maladie mentale, ou le comportement violent des toxicomanes est considéré comme une maladie mentale, sont souvent utilisées, même dans les écrits dans lesquels la colonisation est bien comprise comme un déterminant de la santé.

En outre, on trouve un discours sur les relations saines dans une grande partie des études. Le passage à un discours sur « les relations saines » est apparu surtout dans le mouvement féministe contre la violence en Amérique du Nord à la fin des années 1990 et au début des années 2000, alors qu'un nombre croissant de programmes de prévention de la violence commençaient à élaborer un curriculum de relations saines pour les élèves du secondaire (principalement hétérosexuels).

Notre examen suggère que ce discours émerge au même moment que celui sur la violence familiale dans les communautés autochtones.

Un tel discours a des effets complexes. Dans certains cas, il reproduit un cadre psychologique individualiste et paternaliste, par exemple en faisant la promotion des « programmes d'éducation pour enseigner aux femmes autochtones comment avoir de saines relations » (AINC, 2006, p. 8) ou de suivre de manière obligatoire « des programmes de croissance personnelle » dans des refuges et des maisons de transition comme les groupes de co-dépendance pour aider les femmes à former des « relations saines normales » (Olsen Harper, 2005, pp. 31-32). Indépendamment de leur intention, ces approches peuvent mener à blâmer et pathologiser les femmes victimes de violence, en particulier lorsqu'on oublie le contexte de la violence coloniale qui a créé des relations malsaines dans les familles autochtones.

Lorsqu'on les met ensemble, ces sortes de cadres psychologiques ou de santé mentale de la violence familiale peuvent invalider l'importance de l'interdépendance et de la relationalité, et minimiser le rôle de la colonisation continue dans les schémas de violence existant au sein des familles et des communautés autochtones. S'il peut être utile d'avoir recours à un cadre de santé mentale pour faire la promotion de programmes spécialisés, adaptés culturellement, contre la violence et pour la santé parmi les populations autochtones, le langage de pathologisation qui est employé a tendance à considérer de

manière individuelle les causes et les effets de la violence et les solutions pour y remédier.

En revanche, certains auteurs (Alani, 2013; Baskin, 2006; Bopp et al., 2003) demandent à ce que les chercheurs et les praticiens de la santé adoptent une approche globale vis à vis de la santé mentale des Autochtones et dans laquelle la violence du partenaire intime et la violence familiale doivent être examinées « en tenant compte de la situation complexe, globale et à plusieurs niveaux de la vie des femmes autochtones » (Alani, 2013, p. 236). Ces auteurs soulignent l'importance de la reconstruction de relations saines au sein des familles et des communautés pour promouvoir son estime de soi et celle en tant qu'autochtones, tout en confrontant de manière explicite les modèles psychologiques occidentaux de l'individu et de la famille et en soulignant la nécessité de s'éloigner d'une approche individualiste en faveur d'une approche autochtone holistique (Baskin, 2006, p. 29). Comme Baskin (2006) l'affirme, « la guérison des familles ne signifie pas une thérapie familiale, mais plutôt de se concentrer sur « l'apprentissage de méthodes non violentes dans la façon de traiter les autres membres de la famille en fonction des valeurs autochtones. Cela inclut le recours aux enseignements traditionnels et aux cérémonies et l'adoption d'un mode de vie propice à guider les membres de la famille vers une vie saine et le mieux-être » (p. 18).

En effet, il peut être grave de ne pas aborder le lien entre la violence conjugale et la santé mentale, car cela peut contribuer à perpétuer la colonisation (Alani, 2013). Dans

un examen des interventions et approches destinées à réduire la violence familiale, Shea et ses collègues (2010) ont constaté que les concepts holistiques de la santé et de la spiritualité, les cérémonies traditionnelles, et les pratiques de guérison étaient des facteurs clés dans la prévention de la violence et de l'intervention. Dans un cadre de santé holistique, Lester-Smith (2013) redéfinit la santé comme liée à des pratiques culturelles, au « savoir ancestral sur la santé et les façons d'être » (p. 319) et jouant un rôle clé dans la guérison de la violence familiale. Daoud et al. (2013) vont plus loin dans leur analyse du colonialisme en déclarant explicitement que la violence collective imposée par le biais de systèmes coloniaux, comme l'arrestation d'enfants, sont directement associés à la violence domestique, alors que les restrictions à l'autodétermination et au contrôle sur les terres et les ressources continuent d'être un facteur déterminant de la violence familiale. De plus, ils affirment que le manque d'accès aux soins de santé primaire, causé par les inégalités systémiques, nuit à la capacité de mettre fin à l'abus. Dans une telle approche holistique de décolonisation « il est important d'examiner l'expérience individuelle, collective au niveau de la société, historique ainsi que contemporaine des femmes autochtones, l'utilisation qu'elles font des soins de santé et des services sociaux afin non seulement de comprendre les abus qu'elle ont subis, mais aussi afin de mettre en œuvre des services efficaces et culturellement pertinents » Daoud et al., 2013, p. 282). Plutôt que de se concentrer sur les comportements et les questions de santé individuels,

Daoud et al. (2013) invoquent les conditions socio-économiques comme cause des taux élevés de violence familiale, et suggèrent que les efforts visant à réduire la violence doivent être concentrés sur la compréhension des récits coloniaux, et sur l'amélioration du capital social et l'accès aux services sociaux dans ses cadres appropriés sur le plan culturel. De même, Bopp et ses collègues (2003) font le lien entre la violence familiale, l'éclatement et la dévalorisation des valeurs culturelles autochtones, la mauvaise santé des personnes, des familles et des communautés et l'environnement malsain dans lequel elles se trouvent. Ils font valoir qu'il faut reconstruire les nations autochtones pour améliorer la santé et le bien-être de leurs membres. On parle également de l'impact de la violence familiale sur la santé et le bien-être des communautés autochtones et de la nécessité d'une guérison au niveau de la communauté (Baskin, 2006; Stewart et al., 2001), guérison qui est aussi nécessaire pour l'édification de la nation.

Les études tiennent pour acquis que les travailleurs de la santé jouent un rôle clé, parmi d'autres premiers intervenants, dans la lutte contre les effets de la violence familiale sur la santé, de sorte que les compétences culturelles des praticiens de la santé jouent un rôle de première importance dans la prévention de la violence et dans la réponse à y apporter. Dans certaines communautés rurales et dans les réserves, les infirmières et autres professionnels de la santé peuvent être les seuls fournisseurs de services disponibles, une situation qui est problématique en soi. Puchala et al. (2010) suggèrent que l'assimilation



forcée et la marginalisation des peuples autochtones ont mené à leur perte de contrôle sur leurs communautés et leur vie, les forçant à devenir dépendants du gouvernement pour leur subsistance et les soins de santé. Dans ce contexte, les auteurs suggèrent que les programmes de santé et les praticiens devraient intégrer les aînés dans le cadre d'approches spirituelles de la santé afin de réduire la violence familiale dans un cadre de revitalisation culturelle et d'autodétermination.

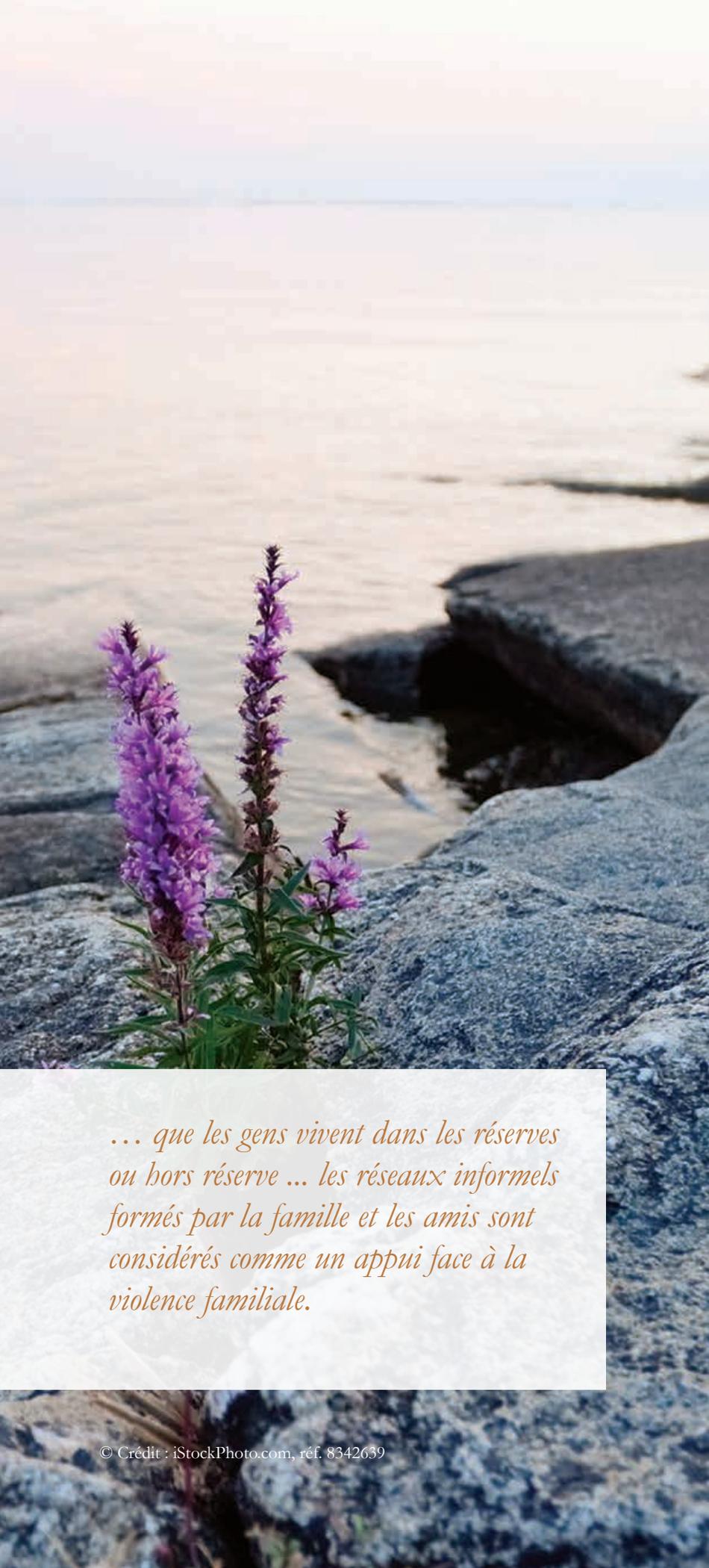
3.10 Les considérations géographiques

Les questions liées à l'emplacement géographique sont discutées dans les études, le consensus voulant que la violence familiale soit influencée de diverses manières par les facteurs historiques, géographiques et contemporains auxquels font face les communautés autochtones. Certains auteurs

soutiennent que le grand isolement vécu par les résidents des régions rurales, du nord et des collectivités isolées peut conduire à une plus grande vulnérabilité et renforcer les schémas de violence familiale (Campbell, 2007; Dreddy, 2002; Mancini Billson, 2006). Cependant, d'autres notent que l'isolement géographique ou la petitesse des communautés en soi ne peuvent pas intrinsèquement entraîner une vulnérabilité à la violence, mais plutôt, qu'il faut regarder comment la situation géographique et les contextes sociaux *créent* la vulnérabilité. Par exemple, dans une étude, « plusieurs répondants estiment qu'avant la réinstallation forcée [], avant de déménager de l'île, le problème n'était pas caché, et ne pouvait pas l'être, en raison de la proximité des voisins » (Campbell, 2007, p. 67). Certains affirment que l'impact des facteurs géographiques n'est pas unilatéral, car « l'isolement géographique ou social d'une collectivité peut contribuer à renforcer les moyens

de contrôle et les barrières de confinement que les agresseurs appliquent pour tourmenter et maltraiter leurs victimes, pour leur imposer leur loi, leur volonté, et cet isolement peut aussi contribuer à faire échouer leurs machinations » (Bopp et al., 2003, p. 61). De plus, la recherche menée par Stewart et ses collègues (2001) a conclu que, « s'il y avait une certaine variation entre les collectivités autochtones rurales et celles en milieu urbain, il y avait plus de points communs que de différences » en termes de niveaux de violence, d'imposition du silence et de problèmes de confidentialité (pp. 36-37). L'étude a cependant confirmé que les collectivités rurales ont tendance à avoir moins d'accès aux ressources permettant de traiter et de prévenir la violence familiale.

Même si la documentation comprenait des discussions sur la violence familiale dans divers contextes géographiques, on constate qu'il y avait peu de reconnaissance des initiatives de la base dans la lutte contre la violence qui ont lieu dans les collectivités rurales et isolées, en particulier dans les régions du nord. Nous avons observé que, bien que les organisations inuites comme Pauktuutit fassent un travail incroyable pour contrer la violence familiale dans le cadre culturel Inuit des communautés isolées du Nord, ce travail n'est pas reconnu dans la plus grande partie des études, qui adoptent généralement des approches globales pour l'ensemble des communautés autochtones. Ainsi, la puissance et la spécificité d'une mobilisation de la base dans les petites collectivités rurales et du Nord ne sont pas reconnues comme elles le devraient.



... que les gens vivent dans les réserves ou hors réserve ... les réseaux informels formés par la famille et les amis sont considérés comme un appui face à la violence familiale.

3.11 Les solutions identifiées dans les écrits

Les recherches offrent toute une série d'approches pour aborder la violence familiale, mais il existe un consensus (sauf dans certaines études gouvernementales) que les seules initiatives gouvernementales ne pourront susciter un changement à long terme. Si certaines recherches mettent l'accent sur des solutions apportées par l'État, y compris des initiatives en matière de politique et de justice, la majorité des recherches se concentrent sur des approches qui abordent la violence en faisant usage d'au moins certaines pratiques culturelles et sociales. Ainsi, les solutions proposées dans la recherche s'inscrivent dans un continuum, qui, à une extrémité, inscrit le changement dans le cadre d'initiatives gouvernementales, et à l'autre extrémité, s'appuie sur les enseignements et le savoir culturels et, au milieu, met en avant des approches reposant sur une combinaison des deux cadres. On trouvera ci-dessous, une présentation des solutions en trois sections : les solutions s'appuyant sur l'État, des solutions plus larges visant à favoriser le changement au-delà des mécanismes formels de l'État, et l'intervention et des modèles de réponse venant de la communauté.

Certains modèles de programme novateur sont présentés dans les études, y compris des manuels de formation et de modèles de programmes, mais il y a peu de recherches menées sur l'évaluation des résultats des programmes ou des modèles proposés. En 2010, un examen de la documentation internationale disponible sur la

prévention de la violence dans les familles autochtones a constaté que peu d'études se concentrent exclusivement sur les communautés autochtones, et celles qui sont disponibles ne fournissent pas de preuves empiriques sur le succès des diverses approches (Shea et coll., 2010). S'il y a des débats au sein des milieux universitaires et communautaires sur le fait de privilégier certains types de sciences, sur les connaissances sur les éléments de preuve et la façon dont ces arguments peuvent dévaloriser les diverses formes de connaissances autochtones, une partie des écrits souligne que le manque de recherche scientifique sur les solutions de lutte contre la violence est un problème à résoudre. Par exemple, Richardson et Wade (2010) recommandent davantage d'études contrôlées et fondées sur des preuves concernant les soins psychiatriques ou en santé mentale pour les survivants de la violence familiale, avec des analyses quantitatives de l'impact des interventions. En outre, Andersson et ses collègues (2010) suggèrent de recueillir des preuves scientifiques sur la manière d'utiliser la résilience pour réduire la violence, faisant valoir que des essais contrôlés randomisés (ECR) ont plus d'impact sur l'affectation des ressources nationales qu'un programme de recherche en prévention ou une étude transversale. En plaidant pour une méthode reposant davantage sur la culture, Andersson et Nahwagahbow (2010) établissent les grandes lignes d'un programme de recherche en vue de mettre fin à la violence familiale, en s'appuyant sur la recherche culturellement spécifique, sur une synthèse des preuves, sur l'élaboration d'une théorie locale du développement,

sur des aspects éthiques, et des méthodes mettant l'accent sur l'intervention. Nous reconnaissons que la portée de notre étude peut avoir restreint la recherche d'évaluations des meilleures pratiques, lesquelles peuvent être disponibles dans la recherche au niveau local sur des modèles de programme que l'on ne peut trouver actuellement dans les moteurs de recherche sur les travaux universitaires.

Des directives sont également fournies sur les aspects éthiques et culturels à prendre en compte pour l'élaboration de futures recherches sur les solutions à la violence familiale. La recherche sur la justice réparatrice (JR) et la violence conjugale dans les communautés autochtones doit prendre au sérieux les préoccupations soulevées quant au manque d'analyse sur le genre et la diversité dans la planification et la mise en œuvre, ce qui fait que des femmes victimes de violence sont souvent de nouveau victimisées à cause du processus de JR (Campbell, 2007, p. 57). Ainsi, les chercheurs devraient s'efforcer de s'éloigner de « notions abstraites et romancées de ce qui peut être fait » et se concentrer sur les expériences vécues par les victimes et les agresseurs (Campbell, 2007, p. 60).

En général, la documentation indique que les ressources financées par le gouvernement pour aborder le bien-être et la sécurité dans les réserves sont beaucoup plus rares que les programmes à l'extérieur des réserves. Une étude du gouvernement fédéral souligne la différence dans la disponibilité des ressources pour traiter la violence familiale dans les réserves et hors

réserve (National Clearinghouse on Family Violence, 2008). Ressources en milieu urbain : les centres de crise et les refuges, des permanences téléphoniques, des centres d'amitié, et les services de counselling. Ressources dans les réserves : professionnels de la santé, référencement centre de santé vers des ressources à l'extérieur des réserves et ressources urbaines, et police. Cependant, que les gens vivent dans les réserves ou hors réserve, l'étude conclut que les réseaux informels formés par la famille et les amis sont considérés comme un appui face à la violence familiale.

Solutions reposant sur l'État

Il est généralement reconnu que les politiques, les programmes et les services du gouvernement sont actuellement inadéquats pour complètement traiter la violence dans les familles autochtones. Ainsi, certaines recherches portent sur les façons d'améliorer les services du gouvernement pour les clients autochtones, comme d'initier des formations à la sensibilité culturelle pour les premiers intervenants, une meilleure réponse de la police, plus d'argent pour le counseling et les déplacements pour la consultation, une meilleure formation sur la protection de la vie privée, le traitement des délinquants, et l'engagement à long terme du système de justice (National Clearinghouse on Family Violence, 2008). Ces solutions exigent une relation approfondie entre les populations autochtones, tant les délinquants que les victimes, et les systèmes du gouvernement du Canada. Dans cette même étude du gouvernement, les participants autochtones à la recherche ont relevé

la nécessité d'accroître le leadership des femmes et leur participation au processus décisionnel de la collectivité comme clé de la prévention des abus (National Clearinghouse on Family Violence, 2008). Une telle constatation est mentionnée en passant, alors que la majorité des 42 pages du rapport est consacrée aux solutions reposant sur l'État permettant d'aider les populations autochtones. Ainsi, nous avons constaté que dans leur désir de trouver le changement dans les approches gouvernementales, certains chercheurs ont oublié le rôle important des peuples autochtones eux-mêmes.

Reconnaissant le rôle que jouent les acteurs étatiques dans des familles, les foyers et les collectivités autochtones comme forme d'expression de la colonisation encore à l'œuvre, certaines sources offrent des ressources aux travailleurs sociaux, aux conseillers et aux autres pour qu'ils étudient la façon dont ils peuvent changer leurs pratiques afin de réduire le mal qu'ils peuvent faire. Par exemple, le CRC (CRC, 2012) offre aux praticiens des services à l'enfance en Ontario, l'éducation et les ressources pour renforcer leur propre pratique, créer un dialogue efficace avec les communautés autochtones, et devenir le partisan d'un changement systémique dans le cadre de la réconciliation. Ancrée dans les principes de l'expression de vérité, de la reconnaissance, de la restauration et de la capacité à comprendre, cette ressource s'emploie activement à réorienter les acteurs étatiques vers les principes autochtones et de décolonisation pour promouvoir le bien-être familial.

Cette approche critique envers l'intervention de l'État est reprise dans l'analyse de certains chercheurs qui mettent en garde contre les dangers potentiels de pathologisation et des approches individualistes dans le traitement des traumatismes au sein des systèmes de soins en santé mentale appuyés par l'État. Richardson et Wade (2010) affirment que le fait de traiter les enfants autochtones victimes de violence familiale par des soins psychiatriques peut les stigmatiser davantage et les soumettre à encore plus de racisme, ce qui, selon ces chercheurs, serait une violation de leurs droits humains fondamentaux. Dans l'ensemble, les approches reposant sur l'État en matière de prévention, d'intervention et de guérison de la violence familiale ont de nombreuses lacunes, ont besoin d'amélioration, doivent intégrer la décolonisation ou sont totalement rejetées.

Les mécanismes de la police et de la justice pénale

Les relations difficiles et souvent méfiantes entre les peuples autochtones et la police et le système de justice canadien apparaissent partout dans les études. Malgré cette constatation, certains insistent encore sur le rôle des approches de justice pénale, tout en négligeant les solutions extra-judiciaires à la violence familiale. Cela paraît évident, par exemple, dans les longues présentations des statistiques sur le signalement des cas de violence à la police qui omettent les statistiques sur la divulgation d'incidents de violence à la famille, aux amis et voisins dans la même étude (Andersson & Nahwagahbow, 2010). La réponse du système de justice pénale face à la violence dans les familles autochtones est vue

comme minimale et inefficace, ce qui a conduit certains à demander une plus grande répression (National Clearinghouse on Family Violence, 2008). Cela reflète un biais envers la violence considérée comme un crime et non comme un phénomène social plus large et donnant sur les effets nocifs de la criminalisation des peuples autochtones dans une partie des écrits, ce qui limite à son tour les solutions à celles qui sont basées dans les mécanismes de justice formelle.

Certains reconnaissent et critiquent les problèmes liés au système de justice pénale, mais sont aussi en faveur d'un modèle mixte de collaboration avec le système de justice qui s'appuie sur le savoir et les expériences de la communauté (Bopp et al., 2003; Campbell, 2007). D'autres se méfient des solutions de justice pénale à la violence familiale, et demandent plutôt « d'autres approches que la situation socio-judiciaire de traitement de la violence domestique » (Ellington et al., 2015, p. 288). Baskin (2006) soutient que la « pénalisation de la violence familiale et les méthodes d'intervention et de traitement à la mode occidentale n'ont pas contribué à apaiser la situation » (p. 15) et, en fait, contribuent souvent à la revictimisation. Campbell (2007) s'appuie sur le travail d'Emma LaRocque (1997) et fait valoir que la plupart des réponses apportées par le système de justice pénale ont été inefficaces et ont en fait aggravé le problème en isolant les délinquants de leur famille et de leur communauté sans fournir le genre d'interventions nécessaires à un changement des comportements violents. À l'inverse, des problèmes se posent également lorsque les

délinquants sont remis en liberté dans la collectivité « sans sanction formelle » (Campbell, 2007, p. 60), car cela suppose que la violence familiale est tolérée ou ignorée. Dans ce contexte, la police et les travailleurs sociaux sont généralement considérés comme « des agents du contrôle social plutôt que du changement social » par les peuples autochtones (Baskin, 2006, p. 15). En effet, certains chercheurs remarquent que les représentants eux-mêmes estiment que le système de justice pénale est incapable de répondre au traumatisme intergénérationnel, y compris dans les cas de violence conjugale et familiale (Paletta, 2008).

En reconnaissance de la capacité limitée des approches de justice pénale à modifier les habitudes de violence familiale, des approches de JR ont été conçues pour offrir d'autres options à l'incarcération pure et simple des délinquants. Au lieu de cela, la JR s'appuie sur les ressources communautaires et culturelles pour favoriser le changement dans les modèles de comportements comme l'utilisation des conseils de détermination de la peine auxquels participent les membres de la famille et de la communauté. Les avis sont partagés sur le recours à la justice réparatrice dans la lutte contre la violence familiale. Dans leur recherche avec des juges canadiens, Belknap et McDonald (2010) signalent que les participants à leur étude voient la possibilité de désigner la violence d'un partenaire intime dans un cadre communautaire afin d'accroître la sensibilisation et de favoriser une plus grande responsabilité de la part des défenseurs. Pourtant, les auteurs soulèvent un certain nombre

de préoccupations, notamment le potentiel qu'a la JR d'entraîner davantage de colonisation et de racisme, en agissant comme modèle grâce auquel des juges, majoritairement blancs, peuvent élargir le filet afin de piéger les populations autochtones dans le système pénal (Belknap & McDonald, 2010). Dans la recherche sur l'utilisation de la JR dans les cas de violence contre les femmes et les enfants en Colombie-Britannique, Stewart et ses collègues (2001) ont constaté que si certaines femmes autochtones appuient l'utilisation de la JR, d'autres s'y opposent avec véhémence dans les cas de violence contre les femmes et de crimes sexuels. Dans cette étude, les auteurs ont soulevé des préoccupations quant aux déséquilibres de pouvoir entre les hommes et les femmes et la façon dont ces déséquilibres agissent souvent dans la mise en œuvre de la JR. Les auteurs notent la déclaration de nombreuses femmes :

Elles estiment avoir moins de pouvoir dans leur communauté que les hommes, et que le système a été conçu au profit de la gente masculine. Les déséquilibres de pouvoir au sein de ces communautés sont généralement complexes et bureaucratiques. On a souvent cité les conseils de bande comme reflétant les manières du colonisateur, avec les hommes détenant le pouvoir dans les communautés. (p. 39)

D'autres préoccupations au sujet de l'utilisation de la JR en situation de violence familiale incluent des problèmes de sécurité pour les femmes dont les attaquants purgent leur peine dans la collectivité plutôt que dans un établissement.

De plus, les critiques arguent que la JR étant considérée comme un modèle traditionnel et culturel pour traiter les conflits, elle a le potentiel de prorroger des points de vue dommageables de la 'tradition' et de la 'culture' dans lesquels les cultures autochtones sont considérées comme statiques ou figées dans le temps plutôt qu'en constante évolution, pluralistes et capables de s'adapter (Cameron, 2006 ; Stewart et al., 2001). Pourtant, les concepts de 'tradition' sont utilisés différemment selon les intervenants : la « JR est utilisée par les groupes de femmes autochtones pour faire référence au rôle respecté qu'avaient les femmes au sein de leurs nations avant la colonisation, et qui selon elles, devrait guider les modèles de justice autochtones contemporains » (Cameron, 2006, p. 53). Stewart et al. (2001) soutiennent qu'il est difficile de définir les pratiques traditionnelles après des siècles de colonisation, et se demandent : « Alors, qui définit la 'culture'? » (p. 57). Cette crainte a été reprise par un participant autochtone à l'étude, préoccupé par le fait que ce sont principalement des juges non-autochtones et d'autres représentants de l'appareil judiciaire qui créent ces autres programmes de justice. Ainsi, Cameron (2006) soutient que la recherche future sur l'utilisation de la justice réparatrice doit « examiner des facteurs tels que la manipulation du processus par le délinquant, l'accent sur la réconciliation, les ressources offertes aux hommes violents et aux victimes, et la présence ou l'absence de voix féministes dans la planification, l'exécution et l'évaluation de ces initiatives » (pp. 59-60).

Approches élargies en vue de changer les normes sur la violence

À divers degrés, les études décrivent des approches larges en vue de modifier les normes sur la violence dans les familles et communautés autochtones, compte tenu de l'impact de la colonisation et du rôle de la résurgence politique et culturelle. Dans une étude axée sur la C.-B., Richardson et Wade (2010) utilisent un cadre de droits autochtones pour faire valoir la nécessité d'aborder les conditions sociales et économiques qui accroissent la vulnérabilité des peuples autochtones à la violence, notamment la pauvreté et les conditions de logement, la protection contre la discrimination, et le droit à l'intégrité et à la sécurité. Ce faisant, ils plaident pour l'élargissement du mandat du ministère provincial de l'enfant et de la famille (MCFD) afin de permettre au ministère de s'attaquer à la pauvreté et aux questions de logement afin d'éviter le retrait des enfants de leurs familles. D'autre part, en raison du rôle colonialiste des différents systèmes de l'état, Baskin (2006) souligne que les interventions et solutions :

doivent utiliser une approche contrôlée par la communauté et la culture. Une telle approche doit être de nature holistique et, par conséquent, doit comprendre des interventions axées sur la sensibilisation de la communauté, le processus de guérison pour toute la famille, et d'autres options de justice que l'actuel système de justice pénale. (p. 15)

Dans l'ensemble, ces approches en vue de mettre fin à la violence familiale indiquent que le colonialisme est un facteur clé dans la rupture des liens de parenté traditionnels et, par conséquent,

que des changements sociaux importants sont nécessaires pour revitaliser des familles et des communautés autochtones saines. Les approches décrites ci-dessous comprennent l'importance d'une approche relationnelle, le leadership communautaire, des pratiques liées à la terre et à la culture, la guérison individuelle et collective, la promotion de la résilience et l'autonomie, la revitalisation des rôles selon les genres, et le renforcement des réseaux de soutien communautaire.

Approche relationnelle

Les études indiquent qu'on doit aborder le changement dans la violence familiale d'un « point de vue relationnel », la violence étant comprise comme « une violation de la relation que la personne entretient avec d'autres, y compris les membres de la famille et de la collectivité, plutôt qu'un acte ou un comportement individuel » (citant Ross, 2002 dans Campbell, 2007, p. 76). L'accent est donc mis sur une formation à des relations saines (National Clearinghouse on Family Violence, 2008), au règlement des conflits, et à des modèles de guérison familiale qui placent les changements dans les relations interpersonnelles plutôt que dans les seuls comportements individuels (Ellington et al., 2015). Cette reconnaissance de l'impact de la violence sur la parenté et les réseaux communautaires est conforme aux traditions juridiques autochtones. Ainsi, les réseaux informels que constituent la famille et les amis sont considérés comme une ressource clé pour les personnes qui ont connu la violence, ou pour la prévention de la violence (Baskin, 2006; Campbell, 2007; National

Clearinghouse on Family Violence, 2008). Cependant, il est bon de noter que dans la recherche faite au niveau gouvernemental, ces relations ne sont en général pas reconnues comme un point fort des solutions antiviolence des Autochtones (c.-à-d. National Clearinghouse on Family Violence, 2008). Au lieu de cela, comme décrit ci-dessus, les solutions de l'État orientées vers la répression d'un acte criminel séparent souvent les hommes des femmes (les délinquants des victimes) par le biais de programmes établis en fonction du genre. Ces approches diffèrent des modèles ci-dessous qui s'appuient sur la force des réseaux familiaux étendus, la revitalisation de leur rôle dans les pratiques culturelles autochtones et l'autodétermination.

Leadership dans la communauté

Le leadership des peuples autochtones est essentiel au changement des normes et des façons de faire concernant la violence au sein des familles et des communautés autochtones. Certains considèrent qu'il faut exiger une autonomie ou un contrôle local pour espérer changer à long terme le taux de violence familiale, car :

la communauté doit s'approprier ces solutions. Ayant beaucoup perdu, les Autochtones luttent pour reprendre le pouvoir et l'indépendance. L'appropriation commence par la conception de solutions basées sur la communauté et mises en œuvre par elle, pouvant être adaptées par la communauté pour tenir compte de sa propre culture et répondre à ses propres besoins tels que les membres les définissent (Dready, 2002, p. 19).



En particulier, l'évolution de la violence sexuée exige que le leadership masculin « s'engage dans des actions à long terme afin d'isoler et d'éliminer les facteurs qui encouragent la violence contre les femmes et les enfants » (Olsen Harper, 2005, p. 13). Toutefois, le leadership n'a pas besoin de venir uniquement de leaders reconnus, comme les élus ou les chefs héréditaires, mais peut émaner de membres de la communauté qui deviennent des leaders locaux dans le travail de lutte contre la violence. En effet, alors que certains étaient optimistes sur l'opposition croissante à la violence familiale manifestée parmi les leaders autochtones, d'autres s'inquiètent que « l'abus puisse simplement être davantage dissimulé du fait de la culture du secret encore bien répandue sur cette question dans les communautés autochtones » (National Clearinghouse on Family Violence, 2008, p. 3) Ainsi, les études reflètent une diversité de vues quant à savoir d'où devrait venir le leadership sur la fin de la violence.

Pratiques culturelles et liées à la terre

La revitalisation des pratiques culturelles et la restauration de « la continuité culturelle » comme les

enseignements liés à la terre, sont considérées par certains comme un élément central de l'évolution des normes à propos de la violence familiale. Étant donné que la colonisation joue un grand rôle dans le risque disproportionné de violence qui touche les femmes autochtones, « les initiatives mondiales visant à restaurer les éléments manquants de la culture autochtone » sont nécessaires pour « la prévention primaire de la violence contre les femmes autochtones au Canada » (Brownridge, 2003, p. 81). En effet, pour certains auteurs, il existe un lien étroit entre la violence familiale et la rupture avec la terre causée par le déménagement forcé, l'urbanisation ou la perte de pratiques liées à la terre du fait des pensionnats ou d'autres régimes d'assimilation forcée similaires. Dans l'étude de Campbell (2007) menée dans une communauté autochtone du Nord canadien qui a connu la réinstallation forcée, les répondants ont affirmé qu'une prise de conscience sur la violence familiale est en cours et qu'il existe une volonté accrue de s'exprimer et de développer de nouvelles approches liées au savoir traditionnel des Aïnés, le retour au « bush », et des initiatives précises en matière de justice et de

... la restauration des liens des peuples autochtones à la terre, à l'eau et aux animaux dans les pratiques culturelles spécifiques fait partie intégrante de l'évolution de la relation à la violence des peuples autochtones.

séminaires visant à l'amélioration des conditions de vie, à la communication entre les générations, et à l'interconnexion (p. 72). De nombreuses personnes interrogées ont suggéré que de passer du temps sur le terrain et de s'appuyer sur les manières traditionnelles de vivre comme cette communauté l'a fait pendant des siècles (c.-à-d. la chasse, le piégeage, la pêche, la construction d'abris et la préparation des repas) devrait être une « partie intégrante de toute future réponse à la violence familiale » (Campbell, 2007, p. 72). De même, lors de l'examen des solutions à la violence domestique dans les communautés inuites, Mancini Billson (2006) note que de nombreux aînés Inuits ont déclaré « très simplement, que si les Inuits contemporains pouvaient suivre les pratiques traditionnelles, le besoin de tribunaux, de prisons et de refuges n'existerait même pas » (p. 81). Ainsi, la restauration des liens des peuples autochtones à la terre, à l'eau et aux animaux dans les pratiques culturelles spécifiques fait partie intégrante de l'évolution de la relation à la violence des peuples autochtones.

Guérison collective et individuelle

On présente la guérison individuelle et collective comme un élément central des solutions globales à la violence familiale (Alani, 2013 ; Bopp et al., 2003, 2003 ; Lester-Smith Kiyoshk, 2013). La guérison est souvent comprise en des termes propres à une culture. Campbell (2007) s'appuie sur la détermination par Lee Maracle de l'importance d'une approche différente des réponses dominantes où « les concepts de guérison, plutôt qu'une simple réaction aux incidents de violence, et l'accent mis sur le bien-être exige une stratégie différente des réponses actuelles à la violence familiale » (p. 76). Par exemple, la continuité culturelle est considérée comme un facteur de protection commun parmi les interventions analysées, qui « ont pris en compte les croyances autochtones, les

concepts holistiques de la santé, de la spiritualité, des cérémonies traditionnelles, et des pratiques de guérison » (Shea et al., 2010, p. 8). Pour les femmes autochtones, la guérison holistique doit inclure « la célébration de leur féminité, de leurs traditions et de leur culture » (Alani, 2013, p. 237). En ce sens, la guérison est connectée à une revitalisation culturelle plus large, incluant à la fois l'utilisation de pratiques de guérison culturelles spécifiques et le processus collectif de la guérison dans le contexte de la colonisation.

Favoriser la résilience et la capacité individuelle

Certaines études soulignent le rôle important de la construction de la résilience individuelle et publique afin de faire face à la violence en cours et historique. Cette approche

va à l'encontre d'une tendance dans la recherche qui se concentre sur ce qui va mal, et recherche plutôt des solutions s'appuyant sur les forces existantes. Bien qu'il s'agisse de qualités individuelles, celles-ci sont encouragées dans le cadre de relations familiales et communautaires élargies. La résilience est définie comme « le moyen par lequel les gens choisissent d'utiliser les points forts individuels et communautaires pour se protéger et construire leur avenir », y compris la spiritualité, la force de la famille, les aînés, les cérémonies, les traditions orales, l'identité et les réseaux de soutien (Andersson et al., 2010, p. 64). La réduction de l'incidence de la violence familiale est vue comme « une *augmentation du nombre de gens capables de prendre des décisions* » (Andersson et al., 2010, p. 66, italiques dans l'original) ou

... la revitalisation du rôle culturel des femmes autochtones et le respect de leur leadership sont considérés comme des facteurs essentiels au changement des normes sur la violence familiale.



les gens qui peuvent faire des choix quant à leurs risques en matière de sexualité et de reproduction. Par conséquent, la réduction des incidents de violence familiale aide à bâtir son autonomie, alors que la diminution du traumatisme permet un meilleur choix individuel.

Revitaliser les rôles de genre dans la communauté autochtone

En général, l'analyse du genre dans les études porte sur un plus grand respect à l'égard des femmes autochtones et sur la revitalisation du leadership des femmes, avec un peu moins d'accent sur le rôle des hommes dans le changement du cycle de violence. Les solutions décrites dans les études fonctionnent entièrement à l'intérieur d'un cadre hétéro normatif; les relations entre les personnes bispirituelles et LGBTQ sont le plus souvent absentes des discussions de genre et de sexualité.

La CRPA (RCPA, 1996b) est souvent citée dans les études, alors que les femmes autochtones s'exprimant lors des audiences ont déclaré que le meilleur espoir de mettre fin à la violence familiale est le « rétablissement des valeurs autochtones traditionnelles de respect pour les femmes et les enfants et la réinsertion des femmes dans la famille, la collectivité et la prise de décision au niveau de la nation » (n.p.). Les recommandations de la CRPA insistent fortement sur la participation pleine et active des femmes à l'élaboration des solutions antiviolence « la participation pleine et égale des femmes ... dans les instances de décision chargées de veiller à la sécurité physique et affective, y compris aux comités de justice et aux conseils

d'administration de centres de guérison » (Dreaddy, 2002, p. 19). De plus, la recherche sur les services offerts aux femmes vivant dans les réserves indique qu'une femme autochtone expérimentée serait mieux équipée et plus digne de confiance pour fournir des services de lutte contre la violence que les fournisseurs de services non autochtones (National Clearinghouse on Family Violence, 2008). Ainsi, la revitalisation du rôle culturel des femmes autochtones et le respect de leur leadership sont considérés comme des facteurs essentiels au changement des normes sur la violence familiale.

Dans une moindre mesure, les études explorent le rôle des hommes dans le changement des normes sur la violence familiale, insistant sur la revitalisation du rôle culturel des hommes en tant que pères et aidants. Ball (2010) affirme que les points de vue occidentaux sur la paternité négligent les forces culturelles et les sources de résilience qui sont essentielles pour que les hommes autochtones retrouvent leur rôle de père au sein de cercles de prise en charge plus larges. La recherche offre une perspective multigénérationnelle sur le rôle du père après la rupture de la transmission de l'expérience de la paternité causée par les diverses interventions du gouvernement colonial. Dans l'étude, certains pères décrivent adopter « un comportement masculin hégémonique emprunté des descriptions vues dans les médias grand public et de l'observation des hommes non autochtones, y compris des comportements de violence et de colère » (Ball, 2010, p. 131). On aborde également la violence intergénérationnelle, plusieurs pères

ayant déclaré que « l'interaction avec leurs enfants a ramené des souvenirs douloureux ou des flashes de leur enfance qui avait été marquée par l'abus ou la violence familiale, la mort d'un parent ou un changement brutal de situation, comme un séjour dans un pensionnat ou le retrait de leur famille par les services de protection de l'enfance » (Ball, 2010, p. 132). Plutôt que de se transmettre d'un homme à l'autre, l'apprentissage du rôle de père ne se fait pas de manière isolée; les mères et les partenaires féminines jouent un rôle important dans la transmission de la paternité, notamment la capacité à former des relations intimes avec les enfants et à devenir des aidants naturels. La référence aux cercles de soins évoque une conception de la famille qui est « cohérente avec des communautés collectivistes sur le plan culturel et historique et dans lesquelles des relations étroites entre les membres de la famille constituent un réseau de soins pour les enfants, par opposition à l'unité familiale caractéristique du mode de vie de l'Europe de l'ouest » (Ball, 2010, p. 134).

Le programme *Warriors Against Violence* fournit également un modèle de groupe dans lequel les hommes peuvent désapprendre les normes occidentales sexospécifiques et rétablir les principes autochtones de responsabilité vis à vis des autres. Au lieu de compter sur des réseaux de parenté, le programme rassemble des groupes d'hommes (et, dans une moindre mesure, de femmes) pour lesquels « cet espace sûr [devient] comme une famille élargie, un groupe de confiance, au sein duquel les participants peuvent exprimer leur vulnérabilité, leurs peines, leur joie et trouver une orientation dans

leur vie » (Lester-Smith, 2013, p. 319). D'autres groupes mentionnés dans les études utilisent des approches similaires qui intègrent les pratiques spirituelles et culturelles dans des modèles holistiques et collectivistes de guérison, par exemple l'utilisation de la roue de médecine dans le programme *changement de saison* en Colombie-Britannique (Kiyoshk, 2003). Ainsi, il est évident que les changements de comportement des hommes autochtones ne peuvent survenir de manière isolée ou au moyen d'un traitement individuel, mais doivent être adoptés dans le cadre de mesures collectives.

Intervention de la collectivité et modèles de réponse

Alors que la section ci-dessus décrit de grands changements dans les normes de la communauté et de la famille autour de la violence, les écrits offrent également des modèles de réponse et d'intervention spécifiques pour faire face à la violence dans les familles autochtones lorsqu'elle survient. Les approches diffèrent de celles décrites dans la section ci-dessus quant aux réponses émanant de l'État en ce sens qu'elles mettent l'accent sur l'utilisation de modèles culturellement spécifiques qui rassemblent les membres de la famille plutôt que d'encourager une plus grande rupture. Ces approches regroupent souvent des traditions culturelles autochtones et des approches non autochtones pour répondre aux besoins des victimes, des agresseurs, de la famille élargie et des collectivités.

Certains modèles mettent l'accent sur la guérison de l'agresseur masculin individuel afin de changer son

comportement violent tout en évitant d'autres ruptures dans la famille, comme la Partner Assault Response (PAR) qui utilise les enseignements culturels pour changer les tendances individuelles à la violence (CRC, 2012). Cependant, la majorité des approches n'est pas concentrée sur le seul agresseur, mais préconise plutôt des programmes pour les femmes et leurs enfants, ou pour les familles élargies en y intégrant les aînés et d'autres dirigeants culturels éminents. Contrairement aux réponses du système de justice, ces modèles d'intervention et de réponse mettent l'accent sur des solutions qui intègrent la totalité des réseaux de personnes touchées par la violence.

Au-delà de la thérapie par la parole : Utilisation des méthodes visuelles dans le counseling

Des méthodes basées sur les arts ou le visuel, comme l'outil Life Story Board (LSB), ont été proposées comme outil d'évaluation et de thérapie permettant la participation des familles entières en les aidant à développer une meilleure compréhension des cycles de violence (Chase et al., 2010). Élaboré pour un usage avec des enfants dans des pays en situation de conflits armés, LSB s'est avéré utile dans les divers contextes autochtones de violence familiale, y compris dans les refuges pour femmes, avec des femmes enceintes dans les réserves du nord, et avec les survivants des pensionnats indiens. Ce processus visuel permet de « faire sortir la résilience et des stratégies d'adaptation et de soutien en aidant la personne à visualiser un chemin permettant de sortir d'un cercle vicieux » (Chase et al., 2010, p. 151). Une fois adapté pour être utilisé avec les enseignements

autochtones traditionnels des communautés locales, l'outil LSB présente plus de potentiel pour servir lors d'évaluations collectives des communautés et pour des interventions dans les situations de violence familiale.

Le rôle des aînés dans la réparation des relations familiales

L'importance d'intégrer la sagesse des aînés dans les programmes a été soulignée dans les études (Baskin, 2006; Campbell, 2007; Mancini Billson, 2006). Dans un programme lancé par un psychiatre Cherokee/Lakota, Puchala et ses collègues (2010) discutent des efforts visant à améliorer les soins cliniques par le biais de la participation des aînés au traitement des personnes autochtones ayant souffert de violence conjugale. Des recherches ont été menées sur le counseling clinique de 113 personnes autochtones provenant de Saskatoon et des collectivités Cri, Dakota et Dene dans le nord qui ont eu la possibilité de faire participer un aîné dans leur traitement. L'étude a révélé que les personnes qui se sont réunies avec les aînés dans le cadre de leur traitement ont connu une réduction spectaculaire des incidents de violence familiale, en partie du fait de l'approche douce des aînés, de la compassion, de la pratique spirituelle, et de l'inclusion des auteurs de violence dans les discussions au sujet de la violence (dans la mesure où cette approche était acceptée). Les réseaux familiaux élargis ont participé, car « les aînés ont été en mesure de faire participer la famille des deux côtés du couple d'une manière impossible pour les professionnels de la santé » en contrastant ce que les familles avaient entendu à propos de la violence par



... les personnes qui se sont réunies avec les aînés dans le cadre de leur traitement ont connu une réduction spectaculaire des incidents de violence familiale, en partie du fait de l'approche douce des aînés, de la compassion, de la pratique spirituelle ...

un narratif de relations respectueuses (p. 93). La narration est au centre de ce processus, car « les Aînés semblent engagés dans un processus social de transformation des histoires qu'on se raconte en scénarios de rédemption pour l'avenir comme un processus de « réparation » (Puchala et coll., 2010, p. 93). Cette approche facilite l'évolution de l'identité du participant, de victime à une personne qui refuse la violence par le biais d'une pratique culturelle traditionnelle. Ce modèle démontre le rôle des Aînés au sein de la famille élargie, qui font partie de leur réseau de parenté, même s'il n'y a pas de lien du sang. Ainsi, les auteurs prônent la force des interventions qui restaurent les pratiques traditionnelles et font participer les Aînés au traitement de tous les membres de la famille touchés par le cycle de violence.

Participation de la famille élargie à la thérapie

Richardson et Wade (2010) proposent un modèle de thérapie familiale pour un processus de réparation selon une perspective qui ne minimise pas la violence et ne perpétue pas non plus un mode de relations de type colonial par lequel les membres de la communauté reçoivent l'aide de soi-disant experts. Le modèle *Islands of Safety* a plutôt été créé pour « aborder et corriger ce qui a été pris, pour créer la sécurité et restaurer la dignité dans les familles » (p. 137), et conçu en collaboration avec les Services communautaires Métis de la Colombie-Britannique. En utilisant une approche qui dépasse les seuls déterminants sociaux, les auteurs affirment que « la guérison est facilitée par la justice sociale, et les familles sont

souvent blâmées pour son absence plutôt que d'être soutenues parce qu'elles représentent un inextricable réseau social basé sur l'amour et la satisfaction de certains besoins situationnels » (p. 138). Les gens sont traités comme des êtres spirituels et autonomes qui choisissent parfois d'utiliser la violence, mais qui pourraient aussi choisir le respect. Dans cette approche, « dans la mesure du possible, et avec le maximum de choix, les familles sont invitées à discuter de leurs espoirs et de leurs rêves pour leur famille à travers un modèle Métis/Cri de la vie familiale, en expliquant la manière dont leur famille a répondu à la violence et à l'oppression actuelles et passées » (p. 138). La lutte contre la déshumanisation causée par la colonisation est la clé de cette approche : « Le rétablissement de la

dignité se produit lorsque la partie lésée est appuyée dans sa recherche d'une juste réparation. La dignité s'exprime par l'insatiable désir d'autogouvernance dans un contexte de liberté et d'égalité » (p. 138). *Islands of Safety* utilise le langage des droits de l'homme et de la justice sociale plutôt que de la psychologie, offrant aux participants des moyens de définir la façon dont les gens réagissent et répondent à la violence plutôt que la manière dont ils sont touchés ou affectés par elle.

Refuges basés dans la collectivité

L'organisation de refuges sûrs et offrant du soutien aux femmes et aux enfants autochtones victimes de violence a été une stratégie de réponse à la violence familiale. À un niveau très élémentaire, les refuges offrent un environnement sûr sur le plan physique, de la nourriture et des vêtements, du soutien émotionnel, de l'information sur la violence et ses répercussions, sur les systèmes de plaidoyer, et permettent la liaison avec d'autres personnes pour réduire ou minimiser l'isolement (Olsen Harper, 2005)²³.

La National Aboriginal
Clearinghouse on Family Violence

(NACAFV) est issue d'une organisation de base des personnes autochtones travaillant pour traiter la violence familiale qui ont vu la nécessité d'une coordination au niveau national pour aborder le problème du sous-financement et du manque de personnel et de moyens des services autochtones répondant à la violence familiale. L'organisme reconnaît également l'importance d'accroître les capacités des communautés autochtones dans les domaines de la prévention de la violence familiale, de l'intervention et de la guérison à long terme²⁴. En tant que réseau national, l'organisme lance, conçoit et coordonne des programmes culturellement adaptés, défend les besoins des maisons d'hébergement, et détermine les meilleures pratiques. Leurs membres comprennent les refuges financés par AINC (en réserve et hors réserves), les abris spécifiques pour les Autochtones, l'hébergement de deuxième étape, et les programmes de sensibilisation et de lutte contre la violence familiale chez les Autochtones.

Le NACAFV consulte régulièrement le personnel des refuges autochtones afin de déterminer les meilleures

pratiques, les besoins et les lacunes dans les refuges. Une étude des meilleures pratiques par le NACAFV comprenant des consultations avec douze refuges autochtones dans divers lieux géographiques en réserve et hors réserve, a diagnostiqué comme étant les questions les plus urgentes le sous-financement important, chronique et continu, le manque de formation du personnel, l'épuisement du personnel et un taux de roulement important, le manque de sensibilisation à la violence familiale et le sentiment de normalisation de cette violence dans les communautés autochtones comme les questions les plus urgentes (Olsen Harper, 2005). Le partage des connaissances reste un outil important pour réduire l'isolement, prévenir l'épuisement et renforcer les initiatives au sein des collectivités, et comprend l'élaboration et la distribution des meilleures pratiques et des manuels de formation, ainsi que des possibilités de formation et de dialogue pour le personnel des refuges dans des forums, des blogs et à l'occasion de conférences et de webinaires²⁵.

²³ Le gouvernement fédéral fournit un financement par le biais du programme de prévention de la violence familiale (PPVF) du ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC), pour quarante et un refuges, ainsi que des projets de prévention de la violence familiale dans les réserves et hors réserve, ce qui inclut des campagnes de sensibilisation, des ateliers, des groupes de soutien, et des évaluations des besoins communautaires (INAC, 2016). Le PPVF prévoit également un financement pour que le Cercle national autochtone contre la violence familiale agisse en tant que réseau national de soutien aux refuges et à leur personnel par le biais de formation, d'activités de prévention, de recherche et de collaboration avec les principaux partenaires.

²⁴ Pour plus d'information, consultez le site suivant : <http://nacafv.ca/?lang=fr>

²⁵ Bien qu'elle ne soit pas ressortie dans la recherche documentaire, l'association Pauktuutit Inuit Women of Canada a grandement contribué à l'élaboration de programmes d'hébergement adaptés à la culture dans les collectivités inuites. Dans le cadre de son engagement de longue date pour traiter et prévenir la violence familiale et l'abus, l'association Pauktuutit Inuit Women of Canada a créé une *stratégie nationale de prévention des abus dans les communautés inuites*, et un guide appelé *Sharing Knowledge, Sharing Wisdom: Guide to the National Strategy* et grâce à cela, a élaboré le projet *Making Our Shelters Strong*. Le projet de refuge comprend le matériel de formation pour des ateliers, un site web avec un blog et un espace sécurisé pour le soutien par les pairs des travailleurs, la mise en réseau et le partage de l'information (Pauktuutit, 2007 ; 2011).

Si les programmes d'hébergement offrent beaucoup de soutien essentiel au sein des communautés et ont un besoin urgent de ressources accrues, certaines personnes ont également soulevé des questions quant à savoir si un modèle d'abri est le mieux adapté pour une première approche de la violence familiale dans les communautés autochtones. Par exemple, Olsen Harper (2005) remarque :

les maisons d'hébergement pour les femmes sont le seul point de contact pour aborder la question de la violence familiale dans les diverses collectivités étudiées; il semble qu'il ne se passe pas grand-chose pour obtenir d'autres appuis en ce sens. La question se pose de savoir si les maisons d'hébergement de femmes devraient être considérées comme le principal instrument de lutte contre la violence familiale dans les collectivités autochtones. Les refuges peuvent se positionner comme l'un des nombreux organismes clés à la tête des efforts déployés dans ce domaine au sein d'une communauté. (p. 8)





*Le mouvement en faveur de l'autodétermination
autochtone enracinée dans la responsabilité, l'action,
l'appropriation et l'habilitation des communautés doit
être respecté et soutenu*

(Baskin, 2006, p. 28).

4.0 LA DÉCOLONISATION DE LA VIOLENCE FAMILIALE GRÂCE AU SAVOIR DE LA COMMUNAUTÉ



Le mouvement en faveur de l'autodétermination autochtone enracinée dans la responsabilité, l'action, l'appropriation et l'habilitation des communautés doit être respecté et soutenu. Les collectivités autochtones doivent avoir la compétence, la responsabilité juridique et les ressources financières pour déterminer leurs propres priorités, normes et capacités organisationnelles permettant d'aborder tous les aspects des interventions en matière de violence familiale. Cela comprend la guérison communautaire pour l'ensemble de ses membres. (Baskin, 2006, p. 28)

Au-delà des écrits formels sur la violence familiale, les communautés et les individus lancent des initiatives pour diminuer la violence dans les communautés autochtones au sein de mouvements plus larges d'autodétermination et de résurgence. Dans cette section, nous présentons certaines des façons dont les communautés travaillent pour traiter la violence familiale, et pour redéfinir les présentations dominantes des concepts de famille et de violence à l'intérieur de cadres culturellement spécifiques et décoloniaux. Nous

présentons d'abord plusieurs initiatives individuelles puis ensuite une série de principes qui, selon nous, sont partagés entre les différentes approches visant à aborder la violence familiale dans les analyses décoloniales. Cette section n'est pas destinée à fournir une étude exhaustive des approches communautaires; elle souligne plutôt le travail important fait au-delà de la recherche gouvernementale et universitaire afin de montrer l'extraordinaire potentiel de ce travail qui va au-delà des limites définies précédemment, en abordant, en particulier, la violence étatique et l'hétéropatriarcat.

Il existe un large éventail d'initiatives pour contrer la violence qui n'apparaît pas dans les écrits, car nombre d'entre elles ne sont connues que des personnes vivant à proximité de ceux qui les ont lancées. Nous nous efforçons de souligner l'importante contribution de ces initiatives à l'évolution des normes sur la violence dans des cadres qui favorisent le leadership des peuples et des communautés autochtones. Dans nos travaux sur cette question au fil des ans, nous avons observé un

certain nombre d'approches adoptées par les communautés autochtones et les individus, qui comprennent :

1. travailler au sein des systèmes de l'État en lien avec eux afin d'apporter des changements et de réduire les préjudices systémiques;
2. travailler entièrement en dehors des systèmes de l'État pour se concentrer uniquement sur les approches autochtones ou sur une critique de ces systèmes comme violents.

Ces deux approches reflètent l'éventail des stratégies utilisées pour naviguer dans les relations de pouvoir de type colonial présentées dans l'examen de la documentation.

Une des récentes initiatives visant à faire le lien entre les communautés autochtones et les systèmes de l'État est le projet *The Indigenous Communities Safety Project* (ICSP), une initiative de l'association Ending Violence Association of British Columbia (EVA BC) dirigée par des femmes autochtones. Le programme a pour but de partager les connaissances avec les leaders autochtones (y



compris les dirigeants en matière de gouvernance, les fournisseurs de service et les leaders naturels) dans les communautés autochtones en ce qui concerne la justice pénale, la justice familiale et les lois, politiques et pratiques de protection de l'enfant qui affectent directement les réponses systémiques à la violence domestique et sexuelle, à l'abus et à la négligence. Le but du projet ICSP est de permettre aux fournisseurs de services autochtones d'accroître la sécurité au sein des communautés autochtones, en particulier pour les femmes et les enfants, en prenant conscience de leurs droits, en comprenant les facteurs de risque mortel, et en étant capables d'accéder aux services et au système de justice s'ils deviennent des victimes. Ils travaillent également à favoriser les relations entre les leaders autochtones et les

fournisseurs de services de lutte contre la violence. Le projet se base sur une vue large de la violence, du fait de son impact sur les femmes, les familles, la communauté et la Nation autochtones. Le coordonnateur a travaillé avec Legal Services Society (LSS) et EVA BC pour intégrer leurs publications juridiques et la documentation sur la violence contre les femmes en ateliers communautaires de trois jours. Les ateliers organisés par la communauté comportent quatre modules : Histoire et effets de la colonisation, Rompre le silence, Le droit de se sentir en sécurité et La guérison.

Le projet ISCP met l'accent sur la réduction des méfaits en s'appuyant sur les connaissances et ressources locales et a appuyé les communautés dans la découverte de moyens pratiques d'améliorer la

sécurité et l'accès à la justice pour les femmes et les enfants, y compris l'élaboration de plans de sécurité face à la violence domestiques, et de fournir aux communautés autochtones les outils dont elles ont besoin pour détecter la violence domestique mortelle, comme de savoir déterminer les facteurs de risque, répondre à des divulgations, et négocier l'obtention d'aide. En outre, ils ont amélioré la capacité des prestataires de services de mieux aider les collectivités autochtones, en particulier les femmes et les enfants, pour qu'elles sachent se protéger, se tenir au courant de leurs droits et avoir accès à la justice en cas de violence. L'ISCP insiste sur une meilleure sensibilisation des populations autochtones aux lois et aux politiques canadiennes, afin qu'elles connaissent les mécanismes disponibles pour améliorer leur

sécurité, y compris les aspects pertinents du Code criminel, la politique de la GRC sur l'agresseur principal, la politique provinciale sur la violence contre les femmes, le protocole sur le risque élevé de violence domestique, et les directives sur la protection de l'enfant en cas de violence domestique. Voilà un exemple d'initiative qui cherche à travailler en lien avec les systèmes d'État afin d'améliorer leur efficacité dans le traitement de la violence au sein des communautés autochtones, tout en se concentrant sur une approche décoloniale qui tient compte des réalités locales des diverses communautés.

De plus, des ressources au sein de ce projet tentent de contrer les hypothèses hétéronormatives sur les familles autochtones en parlant des relations de même sexe, de la

transphobie et de l'homophobie dans les discussions sur la violence dans leurs documents de formation. C'est un premier pas prometteur vers l'intégration des relations LGBTQ2S, ce qui pourrait être approfondi en intégrant les traditions des personnes bispirituelles et le savoir autochtone sur les questions de genre et la sexualité. Si le patriarcat est souvent reconnu comme un élément central de la puissance coloniale, les écrits sur la violence familiale et de nombreuses initiatives communautaires n'apparaissent pas dans les mécanismes à utiliser pour démanteler ou confronter l'hétéropatriarcat. Cette tendance est liée à l'analyse dominante de la violence sexuée dans les communautés autochtones où « les analyses de genre binaire ratent l'occasion de faire des liens entre l'effacement des traditions des

personnes bispirituelles et l'incidence du patriarcat colonial sur la position des femmes dans les communautés autochtones » (Hunt, 2015, p. 104). Les approches pour faire face à la violence familiale peuvent contrer l'hétéronormativité en se concentrant sur les notions de parenté qui permettent de tenir compte des vies de *toutes les* populations autochtones à l'extérieur des constructions binaires du genre. Nous considérons que c'est essentiel pour éviter la reproduction de l'homophobie et de la transphobie, que nous interprétons comme une forme de la violence familiale lorsque des personnes bispirituelles vivent ces formes de violence au sein de leur foyer familial.

La santé sexuelle des jeunes autochtones constitue un secteur de la lutte contre la violence qui s'appuie

Les approches pour faire face à la violence familiale peuvent contrer l'hétéronormativité en se concentrant sur les notions de parenté qui permettent de tenir compte des vies de toutes les populations autochtones à l'extérieur des constructions binaires du genre.



© Crédit : iStockPhoto.com, réf. 944390



sur les approches décoloniales, lesquelles considèrent que la violence d'État et l'hétéronormativité sont inhérentes au colonialisme. Tant les organisations formelles que de petits groupes informels de jeunes à travers le Canada et les États-Unis utilisent l'éducation par les pairs dans laquelle les jeunes créent des modèles de relations saines, enracinés dans la reprise de leur propre santé sexuelle. Ce travail consiste à désapprendre les pratiques coloniales afin de permettre aux jeunes de comprendre les concepts de consentement, du choix et du désir selon des manières cohérentes avec les principes et les enseignements culturels décoloniaux. Une grande partie de ce travail vient de ce qui a été fait en termes d'éducation et de sensibilisation par des organisations de lutte contre le VIH/sida, dans lesquelles le leadership autochtone s'est développé.

À cet égard, les organisations dirigées par des jeunes comme le Native Youth Sexual Health Network (NYSHN) collaborent avec les jeunes aux États-Unis et au Canada à démystifier la sexualité des jeunes et à créer des espaces où on tient compte des relations et de la vie de tous les jeunes dans les conversations de « santé sexuelle et reproductive, de droits et de justice »²⁶. Il s'agit notamment de travailler avec des groupes de jeunes qui sont marginalisés au sein de leur propre communauté et victimes du mal causé par les systèmes d'État, y compris les jeunes de la rue, les jeunes queer, ceux qui consomment des drogues et de l'alcool, et les jeunes mères. NYSHN fait la promotion d'espaces dans lesquels il est possible de rencontrer les jeunes sur leur propre terrain et dans des conditions selon lesquelles ils peuvent définir la « famille » selon leurs réalités personnelles,

comme des familles de la rue, des familles adoptives, des familles choisies, plutôt que d'essayer de respecter les modèles normatifs de « famille ». Les conversations sur les relations saines et la prévention de la violence s'inscrivent dans une approche qui favorise l'appui sur le savoir culturel afin de déterminer ce qui est bon pour leur propre corps. Ce travail met l'accent sur la réduction des méfaits et la résistance, tout en travaillant « à créer plus d'options pour la justice, et pas seulement en ayant recours au système pénal injuste, en rencontrant les gens là où ils se trouvent par l'intermédiaire d'une organisation à base communautaire pour appuyer les peuples autochtones directement touchés par la violence coloniale et celle de l'État » (Native Youth Sexual Health Network [NYSHN], n. d.)²⁷. NYSHN encourage donc les jeunes à nommer le mal causé par les systèmes institutionnels comme les services à l'enfance, la justice et les services en santé mentale, qui ont souvent collé des étiquettes aux jeunes et entraîné leur pathologisation et contribué à la violence qu'ils subissent, mal qui est lié à la violence interpersonnelle et dans les relations. En désignant ces systèmes comme sources de préjudice, NYSHN appelle les jeunes à aborder la violence dans les relations et la violence institutionnelle simultanément plutôt que de les voir comme distinctes. En général, les groupes en santé sexuelle qui utilisent ces modèles travaillent avec les jeunes de tous les sexes ensemble au lieu de les séparer selon un modèle

²⁶ Voir le site web du NYSHN : <http://nativeyouthsexualhealth.com> (AN).

²⁷ Le site web de NYSHN énumère une série de principes en soulignant leur travail à l'adresse : <http://www.nativeyouthsexualhealth.com/whatwebelievein.html> (AN).

sexuel binaire comme ce qui est pratiqué généralement en matière d'éducation sexuelle.

Ce travail mené par des jeunes est lié à la diversité des efforts de décolonisation entrepris par les populations et les collectivités autochtones pour favoriser la résurgence des pratiques et des valeurs culturelles comme intimement liés à des efforts visant à mettre fin à la violence familiale, et à redéfinir la “famille” et la “violence” dans ce même processus. Dans ce travail, il est important de repenser les approches psychologiques de type occidental dans la lutte contre la violence familiale et de plus leur accorder autant d'importance, y compris de critiquer les modèles psychologiques individualisés de résistance, étant donné que les facteurs qui favorisent la résilience des populations autochtones ne sont pas propres à la personne (Kirmayer, Dandeneau, Marshall, Phillips, & Williamson, 2011). L'interprétation de la résilience dans les contextes autochtones et de décolonisation comprend : « des concepts culturellement distincts de la personne, l'importance de l'histoire collective, la richesse des langues autochtones et des traditions, et l'importance de l'autonomie et de l'activisme individuel et collectif » (Kirmayer et al., 2011, p. 88). Les efforts visant à décoloniser et à redéfinir le traumatisme dans le contexte du colonialisme permettent de replacer la violence familiale comme une extension des préjudices systémiques plutôt que comme des approches

pathologisantes du traumatisme qui ne s'intéressent qu'aux individus et qui font du risque un élément naturel inhérent à la vie autochtone (Clark, 2016 ; Million, 2013). Plutôt que de se recentrer sur les récits liés au traumatisme, la narration autochtone et la revitalisation de la tradition orale permettent de s'éloigner de la logique coloniale sous forme de récits spécifiques à la culture, qui appuient la revitalisation des systèmes de parenté et vont à l'encontre des tropes coloniaux, y compris les modèles hétéronormatifs nucléaires²⁸. Les enseignements liés à la terre et à l'éducation sont au cœur de la revitalisation des récits sur la famille ne reposant pas sur des modèles nucléaires, mais s'inspirant plutôt de la vision autochtone d'un monde de relations étendues avec la terre et l'eau (Pauktuutit 2007, 2011). Ces éléments et d'autres composants de la résurgence autochtone et de la décolonisation sont intégralement liés aux efforts visant à contrer la violence familiale tout en revitalisant des modèles de famille qui permettent aux systèmes autochtones de gouvernance de s'épanouir. Reconnaisant le rôle clé que joue la parenté dans l'entretien des connaissances des communautés et des systèmes juridiques autochtones, tous ces efforts importants et liés s'opposent à la logique du discours dominant de la violence familiale qui continue de présenter les familles autochtones comme un problème plutôt qu'une solution à la violence coloniale.

²⁸ Voir par exemple, le webinaire organisé par le CCNSA sur la violence familiale avec l'auteure Leanne Betasamosake Simpson : https://www.youtube.com/watch?v=sIyi4tpjJD0&feature=player_embedded (AN) ou <http://www.nccah-ccnsa.ca/451/webinaires.nccah>



4.1 Principes permettant d'orienter les futures initiatives sur la violence familiale dans les collectivités autochtones

En terminant, nous décrivons les six principes clés offrant la possibilité d'apporter des changements significatifs dans la manière dont la violence familiale est comprise et abordée dans les communautés autochtones et qui sont étroitement liés à des efforts importants pour améliorer la santé des peuples autochtones et des communautés. Nous avons déterminé ces principes comme fondement du travail de transformation en cours tant dans les écrits formels contre la violence qu'au niveau de la base qui se concentrent sur l'autodétermination des peuples autochtones et la décolonisation.

1. Reconnaissance de la dépossession et du colonialisme en cours

Le colonialisme de peuplement est le mode de vie actuel au Canada. Le colonialisme et la dépossession des peuples autochtones n'est pas quelque chose du passé, mais est en fait une réalité qui oriente la vie des peuples autochtones et de tous ceux qui vivent sur les terres qui forment aujourd'hui le Canada. Les acteurs institutionnels s'immiscant dans les foyers et dans les familles constituent une expression du pouvoir colonial, tout comme la conviction que cette intrusion est prévue, inévitable, ou nécessaire. Le colonialisme est renforcé davantage par la dévalorisation du savoir autochtone, de sa vision du monde, des langues et des vies autochtones et la normalisation des hiérarchies occidentales en matière de race, de sexe, de classe et d'autres axes de pouvoir. Le colonialisme, le racisme, le sexisme et l'hétérosexisme sont intégrés dans les systèmes de soins de santé, la justice, l'éducation et les services à l'enfance, contribuant aux niveaux de violence que connaissent les peuples autochtones.

2. Placer le risque au sein des systèmes coloniaux

La désignation des facteurs de risque entraîne de manière courante l'apposition d'étiquettes qui stigmatisent les populations autochtones comme étant des populations intrinsèquement à risque, surtout les membres qui sont « jeunes et sans éducation » (Brownridge, 2003; National Clearinghouse on Family Violence, 2008). Plutôt que de chercher à déterminer les causes de la pauvreté, par exemple, les études sur la violence familiale voient souvent la pauvreté elle-même comme inhérente aux Autochtones. Cela contribue à dissimuler les façons dont le déplacement forcé et la spoliation des terres, de même que la pauvreté et la dépendance à l'État qui en résulte sont le résultat actif du colonialisme. Les approches décoloniales nécessitent qu'on examine le racisme au sein des systèmes d'éducation, des soins de santé, de la justice et autres systèmes, comme le manque de programmes scolaires culturellement adaptés, le racisme entre les fournisseurs de services, et les liens avec l'histoire des pensionnats comme étant la cause du faible niveau d'éducation et d'emploi et des mauvais résultats de santé, et l'incidence de ces facteurs sur le cycle de la violence. Dans les analyses décoloniales, les systèmes de l'État sont vus comme la source du « risque » plutôt que d'être inhérents aux peuples autochtones.

3. Favoriser l'autodétermination des individus, des familles et des communautés

Si on reconnaît que la normalisation et l'imposition de la violence contre les populations autochtones, tant à titre individuel que collectif, constituent est un élément central du colonialisme, mettre fin à la violence fait partie intégrante de l'autodétermination. De plus, le principe d'autodétermination nous amène à nous demander comment le travail antiviolence peut contribuer à réduire le pouvoir de l'État, y compris l'intrusion des organismes publics dans les foyers et les familles autochtones. L'auto-détermination et la santé sont étroitement liés, car l'autodétermination est essentielle au bien-être des peuples autochtones (Ladner, 2009); la capacité de vivre à l'abri de toutes les formes de violence; la santé des peuples autochtones est essentielle à la réalisation de l'autodétermination, ce qui suppose de détenir le pouvoir au niveau personnel et au niveau communautaire et de contrôler la prise de décisions (National Aboriginal Health Organization [NAHO], 2001). L'autodétermination est nécessairement définie et exprimée différemment selon les différents contextes culturels autochtones, ce qui exige un examen au niveau local, culturellement spécifique de ce que l'abolition de la violence signifie pour chaque communauté, famille et personne autochtone. L'autodétermination, c'est également respecter et faire respecter l'orientation sexuelle, l'apparence au niveau du genre, l'identité de genre, et la composition de la famille, y compris les familles adoptives, les familles queer, les familles monoparentales, les foyers comptant plusieurs générations et plus encore.

4. Analyse autochtone basée sur le genre

Les peuples autochtones ont chacun leur propre compréhension du genre et des rôles genrés. Une bonne partie de ce savoir a éclaté en raison de l'imposition du modèle de genre hétéropatriarcal binaire dans la Loi sur les Indiens, des pensionnats, de la langue anglaise et d'autres outils d'assimilation. Pourtant, les vies des peuples autochtones aujourd'hui témoignent des définitions vibrantes et diversifiées du genre enracinées dans des pratiques culturelles et les systèmes de gouvernance. Les analyses fondées sur le genre sont essentielles à la décolonisation, car elles exigent de reconnaître l'importance des rôles et des identités de genre qui vont bien au-delà du schéma binaire occidental. Cette décolonisation des relations basées sur le genre est indispensable pour mettre fin à la normalisation de la violence contre les femmes et les filles autochtones, ainsi que d'autres formes de violence homophobe et transphobe auxquelles font face les personnes bispirituelles, et en fait toutes les formes de violence que vivent les Autochtones.

5. Solutions locales

Il n'existe pas de solution unique pour mettre fin à la violence familiale. Les solutions sont aussi variées que le sont les populations autochtones, car les solutions doivent venir de l'intérieur, des lieux, des pratiques culturelles et des enseignements. Des solutions locales permettent de trouver rapidement des réponses adaptées à la violence, car les enjeux qui apparaissent localement peuvent être traités plus facilement que par des solutions imposées de loin. Les approches locales permettent l'approfondissement de l'autonomie individuelle, alors que les membres de la communauté se tournent les uns vers les autres plutôt que vers des intervenants extérieurs pour créer le changement. Par exemple, le travail des femmes Pauktuutit Inuit du Canada (Pauktuutit Inuit Women of Canada, 2007, 2011) fournit des ressources exceptionnelles utilisant les valeurs culturelles des Inuits dans la langue des Inuits, définit la manière dont ces valeurs peuvent guider la prévention de la violence de manière harmonisée avec les systèmes de connaissances ancestrales et locales. De concert avec d'autres déterminants de la santé des Autochtones, les efforts visant à traiter la violence interpersonnelle et structurelle offrent le potentiel de transformer le bien-être de la collectivité aujourd'hui et à l'avenir.

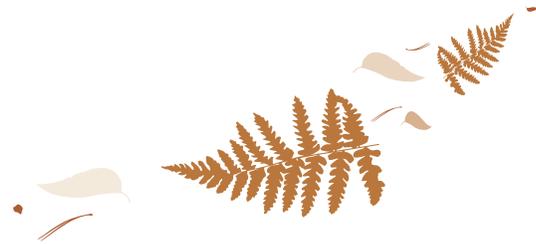
6. Les systèmes de parenté comme partie intégrante de la loi autochtone

En favorisant une nouvelle imagination des responsabilités familiales selon les termes du droit autochtone, il est possible de lier la revitalisation des traditions juridiques autochtones à la cessation de la violence au sein des communautés autochtones; nous ne pouvons pas avoir des systèmes juridiques sains et être véritablement autonomes si la violence existe toujours au sein des réseaux familiaux. Ainsi, la cessation de la violence n'est pas seulement une question de santé, mais de souveraineté, au niveau des populations autochtones exprimant la souveraineté sur leur propre corps et aussi au niveau de la communauté ou de la nation. Patricia Monture-Angus (1995) préconise de retrouver le droit autochtone « qui est centré sur la famille et nos relations de parenté » (p. 258). Dans les systèmes juridiques autochtones, les individus occupent des rôles qui sont spécifiques à la culture. Par exemple, 'faire la paix' est un rôle qui est « à la fois fondé sur la famille et spirituel » (p. 256), l'expression d'un ensemble de valeurs qui est distinct de ceux qui sous-tendent la loi canadienne. Ainsi, l'augmentation de la capacité des populations autochtones à assumer leurs responsabilités familiales sans les diverses formes de violence est nécessaire à la revitalisation des systèmes juridiques qui servent le maintien de collectivités saines et autonomes.



... nous recommandons un cadre qui va au-delà des déterminants sociaux de la santé, pour reconnaître que tous les déterminants de la santé dans la vie des populations autochtones (p. ex., l'environnement géographique, historique, économique, politique, culturel) se placent par rapport à la colonisation comme le principal facteur déterminant.

5.0 CONCLUSION



Dans ce document, nous avons fourni une analyse des discours tenus sur la violence dans les familles autochtones, tels qu'ils se sont développés dans les écrits canadiens entre 2000 et 2015.

Comme nous l'avons montré, les discours sur la violence familiale autochtone sont d'abord apparus grâce au leadership des femmes autochtones et des collectivités concernées par la cessation de la violence, un travail qui se poursuit jusqu'à ce jour. Pourtant, alors que le discours sur la violence familiale autochtone se développait grâce à la recherche et aux écrits au fil des ans, nous avons remarqué une tendance à se concentrer sur les solutions fondées sur l'État central tout en reconnaissant, à un degré plus ou moins important (et souvent pas du tout), le rôle de la colonisation dans les taux élevés de violence. Nous avançons que c'est parce que la colonisation est essentiellement présentée comme révolue, plutôt que comprise comme une condition de la vie au Canada aujourd'hui. De plus, les écrits sur la violence familiale sont à risque de reproduire les discours pathologisants et criminalisants qui renvoient la source du 'risque' et du 'mal' chez les individus et dans l'unité familiale hétérosexuelle nucléaire, en particulier en voyant la pauvreté comme un signe d'échec individuel ou la toxicomanie comme un problème de santé individuel,

plutôt que de comprendre que la pauvreté et la prise de stupéfiants sont encouragées par les séquelles de traumatismes et les inégalités systémiques.

En regardant le travail important qui se fait au sein des communautés autochtones, grâce à l'activisme, à la recherche et à la résurgence culturelle au niveau local, nous favorisons une transition vers un discours sur la violence dans les familles autochtones axé sur les principes de l'autodétermination. En particulier, il est impératif que le concept de la famille s'éloigne du modèle hétéropatriarcal afin de tenir compte des personnes bispirituelles, des relations entre personnes de même sexe et des relations queer ainsi que des concepts culturellement spécifiques de parenté qui sont beaucoup plus larges que la famille nucléaire. En outre, un cadre de déterminants sociaux de la santé qui localise le caractère permanent de la colonisation comme principal déterminant est essentiel. En effet, à la suite de Greenwood et coll. (2015), nous recommandons un cadre qui va au-delà des déterminants sociaux de la santé, pour reconnaître que tous les déterminants de la santé dans la vie des populations autochtones (p. ex., l'environnement géographique, historique, économique, politique, culturel) se placent par rapport à la colonisation comme le principal facteur déterminant.

Nous favorisons l'intégration des six principes dans des cadres de compréhension de la violence familiale dans les communautés autochtones :

1. reconnaître le colonialisme et la dépossession continue;
2. situer le risque au sein des systèmes coloniaux;
3. favoriser l'autodétermination des individus, des familles et des communautés;
4. travailler à partir d'une analyse autochtone basée sur le genre;
5. créer des solutions locales;
6. comprendre les systèmes de parenté comme partie intégrante de la loi autochtone.

Ensemble, nous espérons que notre analyse critique des discours de la violence au sein des familles autochtones contribuera à une meilleure compréhension de l'important travail qui a été accompli en matière de lutte contre la violence familiale à ce jour, et au travail important qui nous attend dans nos efforts collectifs d'abolition des formes interconnectées de violence interpersonnelle et de violence systémique. Nous estimons qu'un engagement individuel et collectif dans la décolonisation est nécessaire pour atteindre l'objectif d'abolition de toutes les formes de violence dans le contexte du colonialisme de peuplement.

BIBLIOGRAPHIE

(anglais seulement)



- Aboriginal Justice Implementation Commission [AJIC] of Manitoba. (1999). Chapter 13: Aboriginal women. In *Report of the Aboriginal Justice Inquiry of Manitoba*. Winnipeg, MB: Public Inquiry into the Administration of Justice and Aboriginal People. Retrieved April 24, 2016 from <http://www.ajic.mb.ca/volume.html>
- Alani, T. (2013). The bigger picture: The effects of intimate partner violence on Aboriginal women's mental health. *Pimatisiwin: A Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health*, 10(6), 231-40.
- Andersson, N., & Nahwegahbow, A. (2010). Family violence and the need for prevention research in First Nations, Inuit, and Métis communities. *Pimatisiwin: A Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health*, 8(2), 9-33.
- Andersson, N., Shea, B., Amaratunga, C., McGuire, P., & Sioui, G. on behalf of the Rebuilding from Resilience Study Group. (2010). Rebuilding from resilience: Research framework for a randomized controlled trial of community-led interventions to prevent domestic violence in Aboriginal communities. *Pimatisiwin: A Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health*, 8(2), 61-88.
- Ball, J. (2010). Indigenous fathers' involvement in reconstituting "circles of care." *American Journal of Community Psychology*, 45(1-2), 124-38. DOI: 10.1007/s10464-009-9293-1
- Baskin, C. (2006). Systemic oppression, violence, and healing in Aboriginal families and communities. In R. Allagha & C. Vine (Eds.), *Cruel but not unusual: Violence in Canadian families* (pp. 15-48). Waterloo, ON: Wilfrid Laurier University Press.
- Belknap, J., & McDonald, C. (2010). Judges' attitudes about and experiences with sentencing circles in intimate-partner abuse cases. *Canadian Journal of Criminology & Criminal Justice*, 52(4), 369-95.
- Bopp, M., Bopp, J., & Lane, P. (2003). *Aboriginal domestic violence in Canada*. Ottawa, ON: Aboriginal Healing Foundation.
- Boyer, Y., & Kampouris, P. (2014). *Trafficking of Aboriginal women and girls*. Ottawa, ON: Prepared for Research and Analysis Division, Community Safety and Countering Crime Branch, Public Safety Canada.
- Brascoupe, A. (1987). *Research paper summary, Native Family Violence Co-ordination and Research Project*. Thunder Bay, ON: Ontario Native Women's Association.
- Brown, J., & Languedoc, S. (2004). Components of an Aboriginal-based family violence intervention program. *Families in Society*, 85(4), 477-84.
- Brownridge, D.A. (2003). Male partner violence against Aboriginal women in Canada: An empirical analysis. *Journal of Interpersonal Violence*, 18(1), 65-83.
- Brownridge, D.A. (2008). Understanding the elevated risk of partner violence against Aboriginal women: A comparison of two nationally representative surveys of Canada. *Journal of Family Violence*, 23(5), 353-67.
- Brownridge, D.A. (2010). Intimate partner violence against Aboriginal men in Canada. *Australian and New Zealand Journal of Criminology*, 43(2), 223-37.
- Cameron, A. (2006). Stopping the violence: Canadian feminist debates on restorative justice and intimate violence. *Theoretical Criminology*, 10(1), 49-66.
- Campbell, K.M. (2007). "What was it they lost?" The impact of resource development on family violence in a northern Aboriginal community. *Journal of Ethnicity in Criminal Justice*, 5(1), 57-80.
- Canadian Centre for Justice Statistics. (2016). *Family violence in Canada: A statistical profile, 2014*. Ottawa, ON: Statistics Canada. Retrieved March 6, 2017 from <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2016001/article/14303-eng.htm>
- Catalyst Research and Communications [CRC]. (2012). *Working with First Nations, Inuit and Métis families who have experienced family violence: A practice guide for child welfare professionals*. Toronto, ON: Ontario Association of Children's Aid Societies, Government of Ontario. Retrieved August 16, 2016 from http://cwrp.ca/sites/default/files/publications/en/FN_Inuit_Metis_Families_Family_Violence.pdf
- Chase, R., Mignone, J., & Diffey, L. (2010). Life Story Board: A tool in the prevention of domestic violence. *Pimatisiwin: A Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health*, 8(2), 145-54.
- Clark, N. (2016). Shock and Awe: Trauma as the New Colonial Frontier. *Humanities*, 5(1), 14. DOI: 10.3990/h5010014
- Community Coordination of Women's Safety [CCWS]. (2010). *Women being arrested backgrounder*. Vancouver, BC: Ending Violence Association of British Columbia. Retrieved August 16, 2016 from http://endingviolence.org/files/uploads/eng_Arrested_Backgrounder_Revised_June_2010_0.pdf
- Dahlberg, L.L., & Mercy, J.A. (2009). History of violence as a public health issue. *American Medical Association Journal of Ethics*, 11(2), 167-172.

- Daoud, N., Smylie, J., Urquia, M., Allan, B., & O'Campo, P. (2013). The contribution of socio-economic position to the excesses of violence and intimate partner violence among Aboriginal versus non-Aboriginal women in Canada. *Canadian Journal of Public Health*, 104(4), e278-83.
- Dready, K. (2002). *Moving toward safety: Responding to family violence in Aboriginal and northern communities of Labrador*. St. John's, NL: Provincial Association against Family Violence.
- Dion Stout, M. (1996). Stopping family violence: Aboriginal communities enspirited. In J.R. Pointing (Ed.), *First Nations in Canada: Perspectives on opportunity* (pp. 273-298). Toronto, ON: McGraw-Hill Ryerson Ltd.
- Dutton, M.A., Osthoff, S. & Dichter, M. (2011). *Update of the 'battered woman syndrome' critique*. Harrisburg, PA: National Resource Center on Domestic Violence. Retrieved August 16, 2016 from http://www.vawnet.org/applied-research-papers/print-document.php?doc_id=2061
- Ellington, L., Brassard, R., & Montminy, L. (2015). Diversity of roles played by Aboriginal men in domestic violence in Quebec. *International Journal of Men's Health*, 14(3), 287-300.
- Gibson, N. (2010). Speaking of domestic violence. *Pimatisiwin: A Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health*, 8(2), 1-2.
- Green, K. (1996). *Family violence in Aboriginal communities: An Aboriginal perspective*. Information from the National Clearinghouse on Family Violence. Ottawa, ON: Health Canada. Retrieved August 15, 2016 from <http://publications.gc.ca/collections/Collection/H72-22-19-1997E.pdf>
- Greenwood, M., de Leeuw, S., Lindsay, N., & Reading, C. (Eds.). (2015). *Determinants of Indigenous Peoples' health in Canada: Beyond the social*. Toronto, ON: Canadian Scholars Press.
- Hunt, S. (2015). Embodying self-determination: Beyond the gender binary. In M. Greenwood, S. de Leeuw, N. Lindsay, & C. Reading (Eds.), *Determinants of Indigenous Peoples' health in Canada: Beyond the social* (pp. 104-119). Toronto, ON: Canadian Scholars' Press.
- Hunt, S. (2016). *An introduction to the health of Two-Spirit people: Historical, contemporary and emergent issues*. Prince George, BC: National Collaborating Centre for Aboriginal Health.
- Indian & Inuit Nurses of Canada. (1987). Newsletter 2(2).
- Indian and Northern Affairs Canada [INAC]. (2006). *Aboriginal women and family violence: Final Report*. Ottawa, ON: Ipsos-Reid Corporation for INAC. Retrieved April 26, 2016 from http://ywacacanada.ca/data/research_docs/00000244.pdf
- Indigenous and Northern Affairs Canada [INAC]. (2016). *Family Violence Prevention Program*. Ottawa, ON: Author. Retrieved April 26, 2016 from <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/eng/1100100035253/110010035254#abt>
- Innes, R., & Anderson, K. (Eds.). (2015). *Indigenous men and masculinities: Legacies, identities, regeneration*. Winnipeg, MB: University of Manitoba Press.
- Kirmayer, L., Dandeneau, S., Marshall, E., Phillips, M., & Williamson, K. (2011). Rethinking resilience from Indigenous perspectives. *Canadian Journal of Psychiatry*, 56(2), 84-91.
- Kiyoshk, R. (2003). Integrating spirituality and domestic violence treatment: Treatment of Aboriginal men. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, 7(1/2), 237-56.
- Ladner, K. (2009). Understanding the impact of self-determination on communities in crisis. *Journal of Aboriginal Health*, 5(12), 88-101.
- Laplante, D. (2002). *Aboriginal family violence: A nursing resource*. Ottawa: ON. Aboriginal Nurses Association of Canada.
- Larocque, E. (1989). Racism runs through Canadian society. In O. McKague (Ed.), *Racism in Canada* (pp. 73-76). Saskatoon, SK: Fifth House Publishers.
- LaRocque, E. (1994). *Violence in Aboriginal communities. Royal Commission on Aboriginal Peoples: The path to healing*. Ottawa, ON: Canada Communications Group.
- LaRocque, L. (1997). Re-examining culturally appropriate models in criminal justice applications. In M. Asch (Ed.), *Aboriginal and treaty rights in Canada* (pp. 75-96). Vancouver, BC: UBC Press.
- Lester-Smith, D. (2013). Healing Aboriginal family violence through Aboriginal storytelling. *AlterNative: An International Journal of Indigenous Peoples*, 9(4), 309-21.
- Mancini Billson, J. (2006). Shifting gender regimes: The complexities of domestic violence among Canada's Inuit. *Inuit Studies*, 30(1), 69-88.
- Maracle, L. (1996). *I am woman: A native perspective on sociology and feminism*. Vancouver, BC: Press Gang Publishers.
- Marmot, M. (2005). Social determinants of health inequalities. *Lancet*, 365, 1099-104.
- McGillivray, A., & Comaskey, B. (1999). *Black eyes all of the time: Intimate violence, Aboriginal women and the justice system*. Toronto, ON: University of Toronto Press.
- McIvor, S.D., & Nahanee, T.A. (1998). Aboriginal women: Invisible victims of violence. In K. Bonnycastle & G.S. Rigakos (Eds.), *Unsettling truths: Battered women, policy, politics and contemporary research in Canada* (pp. 63-69). Vancouver, BC: Collective Press.
- McKegney, S. (Ed.). (2014). *Masculindians: Conversations about Indigenous manhood*. Winnipeg, MB: University of Manitoba Press.
- Million, D. (2013). *Therapeutic nations: Healing in an age of Indigenous human rights*. Tucson, AZ: University of Arizona Press.

- Ministry of Children and Family Development [MCFD]. (2010). Appendix 1. In *Best practices approaches: Child protection and violence against women*. Victoria, BC: Government of British Columbia. Retrieved August 16, 2016 from http://endingviolence.org/files/uploads/MCFD_best_practice_approaches_nov2010.pdf
- Moffitt, P., Fikowski, H., Mauricio, M., & Mackenzie, A. (2013). Intimate partner violence in the Canadian territorial north: Perspectives from a literature review and a media watch. *International Journal of the Circumpolar North*, 72. DOI:10.3402/ijch.v72i0.21209
- Monture-Angus, P. (1995). *Thunder in my soul: A Mohawk woman speaks*. Halifax, NS: Fernwood.
- National Aboriginal Circle against Family Violence (NACAFV). (2016). *Reports and publications*. Retrieved from December 16, 2016 from <http://54.186.211.6/publications/reports/>
- National Aboriginal Health Organization [NAHO]. (2001). *Strategic directions for an evidence-based decision making framework at NAHO*. Ottawa, ON: Author.
- National Clearinghouse on Family Violence. (2008). *Aboriginal women and family violence*. Ottawa, ON: Public Health Agency of Canada. Prepared for the National Clearinghouse on Family Violence, with original version prepared for Indian and Northern Affairs Canada.
- National Collaborating Centre on Aboriginal Health [NCCAHA]. (2009). *Family violence as a social determinant of First Nations, Inuit and Métis health*. Prince George, BC: Author. Retrieved August 13, 2016 from http://www.nccah-ccnsa.ca/docs/fact%20sheets/social%20determinates/NCCAHA_fs_familyviolence_EN.pdf
- Native Youth Sexual Health Network [NYSHN]. (n.d.). *What we believe in – Transformative resurgence*. Toronto, ON: Author. Retrieved March 6, 2017 from <http://www.nativeyouthsexualhealth.com/whatwebelievein.html>
- Olsen Harper, A. (2005). *Ending violence in Aboriginal communities: Best practices in Aboriginal shelters and communities*. Ottawa, ON: National Aboriginal Circle against Family Violence.
- Ontario Native Women's Association [ONWA]. (1989). *Breaking free: A proposal for change to Aboriginal family violence*. Thunder Bay, ON: Ontario Native Women's Association. Retrieved July 15, 2016 from http://www.onwa.ca/upload/documents/breaking-free-report-final_1989-pdf.doc.pdf
- Paletta, A. (2008). *Understanding family violence and sexual assault in the Territories, First Nations, Inuit and Métis peoples*. Ottawa, ON: Department of Justice. Retrieved July 30, 2016 from http://www.justice.gc.ca/eng/rp-pr/aj-ja/rr08_1/rr08_1.pdf
- Pauktuutit Inuit Women of Canada. (2007). *Making our shelter strong: Training for Inuit shelter workers – Participant handbook*. Ottawa, ON: Author. Retrieved July 25, 2016 from http://pauktuutit.ca/wp-content/blogs.dir/1/assets/WomensShelter_e.pdf
- Pauktuutit Inuit Women of Canada. (2011). *Making our shelter strong: Training workshop for Inuit shelter workers*. Online Training Workshop Curriculum. Ottawa, ON: Author. Retrieved July 25, 2016 from <http://www.pauktuutit.ca/abuse/>
- Perreault, S. (2011). *Violent victimization of Aboriginal people in the Canadian provinces*. Ottawa, ON: Statistics Canada.
- Proulx, J., & Perrault, S. (2000). *No place for violence: Canadian Aboriginal alternatives*. Halifax, NS: Fernwood Publishing & RESOLVE.
- Puchala, C., Paul, S., Kennedy, C., & Mehl-Madrona, L. (2010). Using traditional spirituality to reduce domestic violence within Aboriginal communities. *The Journal of Alternative and Complementary Medicine*, 16(1), 89-96.
- Richardson, C., & Wade, A. (2010). Islands of safety: Restoring dignity in violence-prevention work with Indigenous families. *First Peoples Child & Family Review*, 5(1), 137-45.
- Ristock, J.L. (2002). *No more secrets: Violence in lesbian relationships*. New York: Routledge.
- Ristock, J.L. (2011). Introduction. In J.L. Ristock (Ed.), *Intimate partner violence in LGBTQ lives* (pp. 1-9). New York: Routledge.
- Ristock, J.L., & Pennell, J. (1996). *Community research as empowerment: Feminist links, postmodern interruptions*. Toronto, ON: Oxford University Press.
- Ristock, J., Zoccole, A., & Passante, L. (2010). *Aboriginal Two-Spirit and LGBTQ Migration, Mobility and Health Research Project: Winnipeg final report*. Retrieved July 25, 2016 from <http://www.2spirits.com/PDFFolder/MMHReport.pdf>
- Ristock, J., Zoccole, A., & Potskin, J. (2011). *Aboriginal Two-Spirit and LGBTQ Migration, Mobility and Health Research Project: Vancouver final report*. Retrieved July 25, 2016 from <http://www.2spirits.com/PDFFolder/2011%20Vancouver%20full%20report%20final.pdf>
- Royal Commission on Aboriginal Peoples [RCAP]. (1996a). *Gathering strength* (Vol. 3). *Report of the Royal Commission on Aboriginal Peoples*. Ottawa, ON: Canada Communication Group. Retrieved March 6, 2017 from <http://data2.archives.ca/e/e448/e011188230-03.pdf>
- Royal Commission on Aboriginal Peoples [RCAP]. (1996b). *Bridging the cultural divide: A report on Aboriginal people and criminal justice in Canada*. Ottawa, ON: Author. Retrieved July 28, 2016 from http://www.collectionscanada.gc.ca/webarchives/20071115053257/http://www.ainc-inac.gc.ca/ch/rcap/sg/sgmm_e.html
- Shea, B., Nahwegahbow, A., & Andersson, N. (2010). Reduction of family violence in Aboriginal communities: A systematic review of interventions and approaches. *Pimatisiwin: A Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health*, 8(2), 35-60.

Simpson, L. (2015). *Anger, resentment & love: Fuelling resurgent struggle*. Washington, DC: Presented at NAISA, Washington DC, June 8, 2015. Retrieved August 1, 2016 from <http://leannesimpson.ca/anger-resentment-love-fuelling-resurgent-struggle/>

Sinclair, R. (2007). Identity lost and found: Lessons from the sixties scoop. *First Peoples Child & Family Review*, 3(1), 65-82.

Smith, L.T. (1999). *Decolonizing methodologies: Research and Indigenous Peoples*. London: Zed Books.

Stewart, W., Huntley, A., & Blaney, F. (2001). *The implications of restorative justice for Aboriginal women and children survivors of violence: A comparative overview of five communities in British Columbia*. Halifax, NS: Dalhousie University, prepared for the Aboriginal Women's Action Network.

Taylor, C. (2009). Health and safety issues for Aboriginal transgender/two-spirit people in Manitoba. *Canadian Journal of Aboriginal Community-Based HIV/AIDS Research*, 2, 63-84.

Taylor, C., & Ristock, J.L. (2011). "We are all treaty people": An anti-oppressive research ethics of solidarity with Indigenous LGBTQ people living with partner violence. In J.L. Ristock (Ed.), *Intimate partner violence in LGBTQ lives* (pp. 301-319). New York: Routledge.

Truth and Reconciliation Commission. (2015). *Canada's residential schools: The legacy. The Final Report of the Truth and Reconciliation Commission of Canada*, Volume 5. Toronto, ON: McGill-Queens University Press.

Zoccole, A., Ristock, J., Barlow, K., & Seto, J. (2005). *Addressing homophobia in relation to HIV/AIDS in Aboriginal communities: Final report of the environmental scan 2004-2005*. Vancouver, BC: Canadian Aboriginal AIDS Network.



